

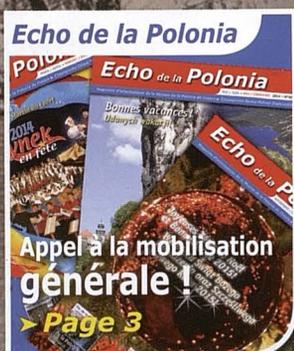
Echo de la Polonia

JANVIER / FÉVRIER • STYCZEŃ / LUTY 2015 • N°50

Magazine d'informations de la Maison de la Polonia de France ▶ Czasopismo Domu Polonii Francuskiej

Déjà le 50^e numéro !

► Un hiver à Cracovie



Histoire



Patrimoine



➤ Spis treści

- P 2 ➤ Édito
➤ Wstępniak
- P 3 ➤ La vie de la Maison de la Polonia
➤ Z życia Domu Polonii
- P 4-8 ➤ Vie associative
➤ Życie stowarzyszeniowe
- P 9 ➤ Concours de la Polonia
➤ Konkursy dla Polonii
- P 10-11 ➤ Nouvelles de Pologne
➤ Wiadomości z Polski
- P 12 ➤ Portraits
➤ Portrety
- P 13 ➤ Histoire
➤ Historia
- P 14 ➤ Culture & Patrimoine
➤ Kultura i Dziedzictwo
- P 15 ➤ Annonces
➤ Ogłoszenia
- P 16, 17 ➤ Sport
➤ Sport
- P 18 ➤ Voyages
➤ Wycieczki
- P 19 ➤ Loisirs
➤ Rozrywki
- P 20 ➤ Agenda
➤ Kalendarz imprez

Édito

Chers amis !



En ce début d'année 2015, c'est déjà le 50^e numéro de votre "Écho de la Polonia" que vous allez pouvoir découvrir dans quelques instants.

C'est avec une grande satisfaction que nous constatons que vous êtes toujours plus nombreux à le lire et à vous informer sur les multiples activités de notre Polonia et sur la vie de la Pologne.

Notre comité de rédaction - et en particulier Léon Słojewski, le rédacteur - ne manque pas d'idées pour vous apporter une information d'actualité et diversifiée. Cependant, les coûts d'impression sont très importants. C'est pourquoi, vous trouverez dans les pages suivantes un appel à contribution pour que nous puissions continuer à réaliser ce magazine.

Le conseil d'administration et moi-même souhaitons une très belle année 2015 à tous nos lecteurs, amis, bienfaiteurs, collaborateurs, polonais et français, et à tous les fidèles adhérents associatifs et individuels de la Maison de la Polonia de France !

Nous présentons nos meilleurs vœux et nos remerciements à l'Ambassade de Pologne en France et au Consulat Général à Paris !

C'est également aux institutions françaises (Région, Département, Communautés de communes, Villes) que j'adresse mes vœux en les remerciant pour leur écoute, leurs conseils et leur précieux soutien !

Proszę przyjaciele !

Na początku tego 2015 roku, ukazuje się już 50-ty numer waszego "Echo de la Polonia", o czym będziecie się mogli dowiedzieć przeglądając nasze pismo.

Z prawdziwą satysfakcją stwierdzamy, że jest coraz więcej tych, którzy czytają go i poszukują informacji o licznych działaniach naszej Polonii i o aktualnościach z Polski.

Naszemu komitetowi redakcyjnemu - a zwłaszcza redaktorowi Leonowi Słojewskiemu - nie brakuje pomysłów, aby dostarczać Wam bieżącej i różnorodnej informacji. Jednakże koszty druku są bardzo poważne. Dlatego też, znajdziecie na następnych stronach apel o wsparcie, abyśmy mogli kontynuować realizację tego czasopisma.

Rada administracyjna wraz ze mną życzy szczęśliwego roku 2015 przyjaciołom, współpracownikom, dobroczyńcom, polskim i francuskim, wszystkim wiernym stowarzyszeniowym i indywidualnym członkom Kongresu Polonii we Francji oraz wszystkim innym naszym Czytelnikom !

Składamy najserdeczniejsze życzenia i podziękowania Ambasadzie RP we Francji i Konsulatowi Generalnemu w Paryżu !

Również instytucjom francuskim (Regionowi, Departamentowi, Społeczności Gmin, Miast) składam moje najserdeczniejsze życzenia, dziękując im za uwagę, rady i bezcenne wsparcie !

Stéphanie Sobierajski

Présidente MdPF-KPF
Prezes Domu Polonii we Francji
Kongresu Polonii Francuskiej

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoints dernièrement :

- **Associations :** "France-Pologne / Les amis de Jarocin" (Libercourt, 62)
- **Individuels :** Y. Gambier (Douai, 59), M. Joly (Servins, 62), C. Przybylski (Grande-Synthe, 59), C. Wisniewski (Oignies, 62), J. Wzorek (Saint-André-lez-Lille, 59)
- **Donateurs :** (rappel : somme défiscalisable à hauteur de 66%)
J Holyst (Beaurains, 62) : 100 € ; M. Ciupa (Carvin, 62) : 50 €

Informations Maison de la Polonia de France :

- **Accueil du public et permanence téléphonique :**
Lundi au vendredi : de 14h à 17h.
- **Projets et demandes particulières :** sur rendez-vous.

Appel à cotisations :

- **Merci de renouveler votre adhésion à la Maison de la Polonia de France**
➤ Associations : 50€ ➤ Individuels : 25€.
➤ Individuels membres d'une association adhérente à la MdPF : 15€.

Depuis octobre 2010, la Maison de la Polonia de France est «organisme d'intérêt général». Vous pouvez demander un reçu fiscal.

APPEL À LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Pour la préservation du magazine Echo de la Polonia

Institution soutenue et reconnue par les autorités françaises et polonaises, la Maison de la Polonia de France, lors de ses 20 années d'activités dédiées à l'Économie Sociale et Solidaire, a su créer le lien social entre ses adhérents, ses collaborateurs et ses amis de la Pologne et de la Polonia. Malgré de réelles difficultés en 2014, l'équipe a fait face en étant soudée autour de son rédacteur en chef, plus qu'engagé dans la sauvegarde de votre magazine. Tous ont multiplié leurs efforts, bien entendu en s'adaptant aux exigences économiques, afin de :

- toujours promouvoir vos activités qualitativement et quantitativement fournies
- vous permettre de consulter l'agenda des festivités
- avoir un éclairage sur l'actualité polonaise
- vous faire découvrir le pays et ses attraits touristiques
- vous faire bénéficier d'informations pratiques.

La liste est longue et non exhaustive...

Et tout cela, vous le retrouvez dans votre magazine "Écho de la Polonia"...

Aidez-nous, soyez acteur de notre destin commun, celui d'une Polonia unie et solidaire... Comment ? Tout simplement en effectuant un DON financier à la Maison de la Polonia de France. Celui-ci est déductible de vos impôts. Il n'y a pas de petit montant. Comme le dit l'adage... *Les petits ruisseaux font les grandes rivières...*

Chers amis, c'est la première fois que nous faisons appel à vous ! Toute aide sera pour nous très importante et reçue avec beaucoup de gratitude. Pour assurer la pérennité du magazine, nous avons besoin de 21800 euros correspondant à l'ensemble des charges inhérentes au magazine. Nous comptons sur vous et vous encourageons à faire circuler cette information auprès de vos réseaux.

Nous espérons votre lecture attentive et votre engagement à nos côtés pour faire perdurer le magazine "Écho de la Polonia" dont vous avez en main le 50^{ème} numéro... Faites en sorte que ça ne soit pas le dernier...

Kongres Polonii Francuskiej obchodzi w tym roku 20-lecie istnienia. Jest to stowarzyszenie działające w służbie stosunków francusko-polskich. Jednym z najpiękniejszych przykładów naszej działalności jest czasopismo „Echo de la Polonia”, które mają Państwo przyjemność czytać w tym momencie. Jeżeli uważają Państwo, że tego typu prasa powinna nadal ukazywać się i służyć Polonii francuskiej, jak również Polakom żyjącym w Polsce, nie czekajcie dłużej, zgłóście się do nas z propozycją wsparcia tego łącznika francusko-polskiego, wydawanego od 1998 r. Każda pomoc będzie bardzo ważna i przyjęta przez nas z wielką wdzięcznością. Nasze stowarzyszenie, jak wiele innych, boryka się z poważnymi problemami finansowymi, rok 2014 był wyjątkowo dla nas trudny. Znaczne zmniejszenie dofinansowania, zmiana zasad przyznawania środków finansowych, jak również kryzys ekonomiczny, to niektóre z przyczyn powstałej sytuacji, stawiącej pod znakiem zapytania możliwość dalszej działalności. Dzięki dobroczynności naszych przyjaciół z Francji, ale także z Polski, naszej drugiej ojczyzny, będziemy mogli ponownie planować długoterminowo !

Pourquoi et comment devenir mécène de la Maison de la Polonia de France ?

Reconnue « organisme d'intérêt général » depuis octobre 2010, la Maison de la Polonia de France est à même de recevoir des dons sous forme de mécénat. Elle est habilitée à émettre des rescrits fiscaux. Ainsi toute entreprise ou particulier qui effectue un don peut déduire respectivement 60% et 66% de la somme versée de ses impôts.

Pourquoi être mécène ?

Être mécène signifie en quelque sorte, « prendre part à ». C'est une manière de participer à la vie d'une association en lui offrant la possi-

bilité de réaliser des actions que sa trésorerie, provenant pour l'essentiel des subventions publiques, ne lui permettrait pas.

Être mécène est aussi un moyen de faire un « acte social ».

Le particulier ou l'entreprise qui donne vient, de fait, membre de l'association.

Plus encore, et dans le cas présent de la Maison de la Polonia de France, le mécène devient membre d'un club de soutien, en lien direct avec d'ambitieux projets.

Être mécène est un moyen de distribuer autrement les fonds dus à l'État.

Être mécène de la Maison de la Polonia de France, c'est s'inscrire dans la durée sur des actions majeures. C'est aussi participer à une œuvre culturelle, pédagogique, touristique, économique de développement et de rayonnement territorial ne négligeant pas la nécessaire attention portée à l'être humain. De nombreuses actions de la Maison de la Polonia de France font partie des projets relevant de l'Économie Sociale et Solidaire.

➤ **N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations...**

Je soussigné(e), Madame / Monsieur : _____

m'engage à soutenir le magazine de la Maison de la Polonia de France en versant la somme de : _____

Je connais des personnes sensibilisées à notre "cause commune" et vous communique, ci-après, leurs noms et leurs coordonnées : _____

Merci de remplir ce coupon-réponse et de **le renvoyer dans les meilleurs délais** accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :
Maison de la Polonia de France, Z.I. de l'Alouette Rue Esperanto Bât 35 62800 Liévin

➤ Pour plus d'informations, merci de nous contacter au **03 21 49 20 92**
 ➤ Les papiers libres et les photocopies du bulletin d'engagement sont acceptés

* Cochez la case correspondante



Maison de la Polonia de France
KONGRES POLONII FRANCUSKIEJ

ECHO DE LA POLONIA

➤ N°50, janvier / février 2015

Directeur de la Publication :
Stéphanie SOBIEAJSKI
Rédacteur : Léon SŁOJEWSKI,
secondé par Willy JENDROWIAK
Conception graphique / photo montage :
Thierry CARDON
ISSN 1955-1754

Crédit photos : MdPF, J-P Piterek, L. Słojewski,
Wikipedia...

La rédaction se réserve le droit de modifier,
réduire et publier les articles proposés.

Toute utilisation, reproduction ou diffusion
des articles, même partielle, est interdite.
Consulter la rédaction par écrit pour tout
besoin particulier.

MAISON DE LA POLONIA DE FRANCE

➤ Z.I. de l'Alouette, Rue Esperanto,
Bât 35, 62800 LIÉVIN
Tél : 03.21.49.20.92
E mail : contact@maisondelapolonia.com
Site internet : www.maisondelapolonia.com

La Maison de la Polonia de France est soutenue par :



Douai (59) Il était une fois Chopin

Le dimanche 7 décembre, au musée de la Chartreuse, l'Association culturelle franco-polonaise locale, en partenariat avec le musée de Douai, organisait un spectacle dans lequel Mme Christiane Devaux-Markiewicz (Médaille d'or de chant et Premier prix d'art lyrique à Strasbourg et professeur de chant choral à l'Institut européen de Metz) a raconté et chanté - dans sa langue natale mais aussi en français - la vie du grand génie polonais que fut Chopin. Anecdotes, histoires variées, extraits d'œuvres, correspondance... dans une ambiance feutrée de salon avec Jacques Humbert au piano (lauréat du Conservatoire de Metz, concertiste dans le répertoire classique : Mozart, Chopin, Debussy... et passionné

de musiques de film : il a sorti un album intitulé "Piano cinéma" qui connaît un grand succès). Beaucoup d'émotion lors de cette soirée pas comme les autres en compagnie de Chopin "le poète du piano".



► Les deux artistes

Mons (Belgique-Hainaut) Distinction honorifique

Créée en 1994-1995, la troupe "Jasna Woda" de la Province du Hainaut est le plus grand ensemble de danses polonaises en Belgique et plus particulièrement dans la région du Centre à Manage. L'ambition des dirigeants de l'ensemble folklorique est d'offrir à ses danseurs de multiples possibilités d'intégration tant au niveau amateur que semi-professionnel comprenant de nombreuses expériences dans le cadre de spectacles de danses et chants. Depuis 1995, Didier et Bertrand Cocqu sont à la tête de la troupe avec un projet d'envergure multidisciplinaire grâce auquel les danseurs sont en contact direct avec des chorégraphes professionnels

polonais. La troupe est ouverte aux enfants, aux adolescents et aux adultes amateurs. Au fil du temps, la troupe s'est composée de danseurs motivés dont certains se sont perfectionnés dans la musique, le chant, le classique... Grâce à eux, l'ensemble a obtenu une renommée reconnue par de grands chorégraphes polonais. Le 13 décembre 2014, lors de son évènement "La Pologne dans tous ses éclats" organisé au Théâtre royal de Mons, l'ensemble a été diplômé par le Ministère de la Culture et du Patrimoine National de la République de Pologne pour sa coopération culturelle belgo-polonaise.

► Les prochaines dates des manifestations de "Jasna Woda" sont reprises sur notre site web : www.jasnowoda.com

► "Jasna Woda" sur scène



Houdain (62) Dynamique fin d'année pour le KTM

Trois manifestations ont fortement tenu en haleine les membres du bureau du Comité local polonais en cette fin d'année 2014.

► **Vendredi 12 décembre** : La traditionnelle soirée de Noël en présence de Mme Isabelle Levent - maire, M. Daniel Dewalle - conseiller général, et des pères Jan Kaluza et Tomasz Mikulak. Après l'accueil musical par Edziu et Marys, la présidente Régine Wawrzyniak-Malik remercia chaleureusement les personnes présentes qui purent ensuite reprendre en chœur les *kolędy* entamées par le KSMP. Le partage de l'*oplatek*, moment fortement apprécié par tous, laissa ensuite la place à la partie "plus populaire" de la soirée : la dégustation des traditionnelles charcuteries et pâtisseries polonaises en grande partie confectionnées par les adhérents que la présidente n'a pas manqué de remercier. Le tout accompagné de boissons qui ont fortement contribué à réchauffer les cœurs et rehausser l'ambiance... Une bien belle soirée qui a rappelé à beaucoup les merveilleux moments passés jadis en famille !

► **Samedi 13 et dimanche 14** : Direction Steenwerck pour le traditionnel Marché de Noël dont le thème, cette année, était la Pologne. Les produits polonais proposés par l'association ont connu beaucoup de succès auprès des nombreux chaland. Trois associations musicales faisant partie du KTM ont également animé ce week-end steenwerckois : le KSMP, le club de mandolinistes Sonora et la société musicale Echo. Toutes leurs interventions ont connu un beau succès.



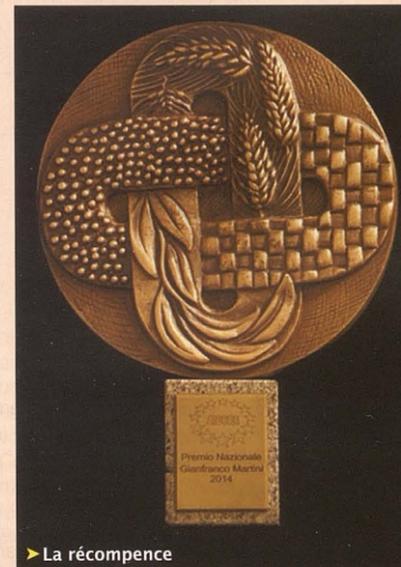
► Notre stand à Steenwerck

► **Vendredi 19** : Marché de Noël-bis, mais cette fois-ci à Houdain ! En plus de nos traditionnels produits polonais, un vin chaud fut proposé... ce qui eut le don d'attirer pas mal d'amateurs. Il faut parfois peu de choses pour se faire aimer. Une fois encore, la preuve a été faite que les sociétés d'origine polonaise savent démontrer leur vitalité, leur sens de l'amitié et drainent dans leur sillage de nombreuses personnes avides de moments de joie et de bonheur. La présidente ainsi que les membres du bureau du Comité local polonais de Houdain vous présentent leurs meilleurs vœux et souhaitent de tout cœur que la communauté polonaise pérennise encore longtemps ses traditions dans l'esprit de ses anciens !

► **Contact** : Mme Wawrzyniak-Malik
105 place de la Gare 62150 Houdain
Tél. 03 21 65 82 13 ou 06 76 95 37 00
www.comite-local-polonais.fr

Longueau (80) Récompense européenne

Pour les actions menées depuis quelques années, avec toutes les tranches des populations de nos villes jumelles bulgare, hongroise et polonaise, le "Comité de Jumelage Européen de la ville de Longueau" s'est vu récompenser lundi 15 décembre à Rome du prix Gianfranco Martini...



► La récompense

La récompense, une belle sculpture en métal, a été remise à Raymond Filipiak, président du CJEVL, à l'occasion de la conférence européenne du Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE) qui s'est tenue à Rome les 15 et 16 décembre 2015. En effet, en 2013, après avoir obtenu l'année précédente le prix de ville Euro Citoyenne du Ministère des Affaires Étrangères, la participation remarquée de nos cousins à Phil'Amiens et à la Fête du Rail nous a aidés à obtenir le Diplôme de l'Europe du Conseil de l'Europe.

Sur notre lancée, grâce à nos participations aux marchés des saveurs chez nos cousins polonais et bulgares en 2014 et notre préparation des Rencontres Européennes Gastronomiques et Artisanales de Longueau (REGAL) de mai 2015, nous essayerons d'obtenir le Drapeau de l'Europe.

En attendant, le Prix Gianfranco Martini est une belle récompense pour notre petite communauté. Le prix Gianfranco Martini a été créé par l'Association Italienne du Conseil des Communes et des Régions d'Europe en hommage à son ancien président. Européen convaincu, il fut à la tête de la commission des jumelages du CCRE pendant de longues années et à l'origine de la création d'agences de promotion de la Démocratie locale sur le continent européen. Le prix 2014 récompense les meilleurs exemples de jumelages et de partenariats avec des villes de pays ayant rejoint l'Union Européenne en 2004.

Douai (59) Une incroyable expérience

"Polonia Douai" a été contactée par "La France a un incroyable talent" pour participer à l'émission diffusée sur M6 et être confrontée au jury. De la présélection à l'enregistrement, l'association a pris à cœur de représenter la culture et le folklore polonais pour les faire découvrir ou redécouvrir à un large public. Malgré les quatre buzz qui ont retenti, l'expérience a été exceptionnelle et réalisée dans la bonne humeur avec un chaleureux accueil de la part de la production et de nombreux contacts avec les autres participants. "Polonia Douai" a présenté une



► Pendant l'émission

Vicoigne (59) Concert

L'Association "Polonia" de Vicoigne a organisé le dimanche 14 décembre 2014, en l'église Ste Barbe, un concert animé par le "Kaszubski zespól pieśni i tańca - Sierakowice" de la région de Cachoubie (Pologne). Le programme était composé de deux parties : la première comportait des chants folkloriques traditionnels propres à cette région, la seconde était consacrée aux *kolędy* - chants traditionnels de Noël. Cette troupe

avait commencé sa tournée aux Pays-Bas, puis était passée par la Belgique où plusieurs concerts avaient été réalisés sous la houlette de M. Raymond Mielcarek, président de Bel-Pol de Tertre - Saint-Ghislain, ville justement jumelée avec Sierakowice. La tournée s'est donc terminée dans le Nord de la France, plus précisément à Vicoigne où le groupe a été chaleureusement accueilli et ovationné par un public qui s'était déplacé en nombre. À l'issue du spectacle, c'est dans la salle polyvalente Antoine-Szymyslik qu'une réception a été donnée en son honneur.



► Lors de la réception

Lódź (Pologne) Récompense sportive

Du 4 au 7 décembre, c'est à la patinoire "Bombonierka" que se sont déroulés les Jeux internationaux de la Saint-Nicolas "Zawody Mikołajkowe" organisés par le club local de patinage artistique. Ils ont vu la participation de nombreux compétiteurs qui ont concouru en patinage individuel, en danse sur glace ou en patinage synchronisé. Un seul patineur défendait les couleurs tricolores : Jan Pankiewicz, le président de l'association "Échanges France-Pologne" du Havre (Seine-Maritime). Et il a gagné ! Dans la catégorie des amateurs adultes, il a patiné avec

pour support musical la chanson "Je suis malade" chantée par Lara Fabian.

Toutes nos félicitations !

► Sur la plus haute marche



Pecquencourt (59) Concert caritatif

Le dimanche 21 décembre dernier, c'est dans l'église Saint-Gilles que l'Association Culturelle et d'Amitié Franco-Polonaise avait organisé son 2^e concert - au profit de l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies - avec la participation de la chorale "Enfance et Tradition" d'Auby, de la chorale "Edwige en Ostrevent" et de celle de la Mission Catholique de Montigny-en-Ostrevent, de Laura au synthé du Groupe instrumental de Barrois et de la chorale municipale "Cœurs en Chœur" de Pecquencourt. En présence de Mme Stéphanie Sobierajski - présidente de la Maison de la Polonia, M. Joël Pierrache - maire de Pecquencourt, M. Frédéric Delannoy - président de la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, des adjoints de la municipalité de Pecquencourt, de Mme Marie-José Vaz da Silva -

représentante de l'ELA, de Julien et ses parents. C'est par de chaleureux applaudissements - et aussi en les accompagnant parfois - que le public présent a remercié toutes les chorales pour leur parfaite prestation.



► Après le concert

► **Les prochaines manifestations de l'ACAFP :** journée du Doyenné le 21 mars à Aniche autour des jeux ; décoration des œufs de Pâques "pisanki" le mercredi 1^{er} avril à la salle des associations polonaises de 14h30 à 17h.

Edith Kalka, présidente de l'ACAFP

Dourges (62) "Gwiazdka dzieci" le Noël de la communauté d'origine polonaise

Devant un nombreux public, la mise en scène de Noël "Jaselka" a ouvert l'après-midi du dimanche 11 janvier avec les enfants et les auditeurs des cours polonais accompagnés par la chorale "Moniuszko". Le partage de l'*oplatek*, en présence de Jeanne-Marie Dubois, maire et du père Leszek Wojciechowski, a revêtu cette année un caractère particulier lié à l'actualité : une minute de silence a été observée en mémoire du maire de Dourges, Patrick Defrancq, décédé au

mois de novembre et aux victimes des attentats de Paris. Un moment plus joyeux a été la mise à l'honneur d'Edmond Oszczak, emblématique président de l'Amicale Polonaise qui présentait cette fête pour la 40^e année consécutive. Iwona Lévêque, professeur de polonais a été remerciée également pour le temps consacré à préparer ce rendez-vous avec les enfants. La présidente de la Maison de la Polonia de France-KPF, Stéphanie Sobierajski, a souligné l'engagement d'Edmond Oszczak et son implication dans tous les rouages de la Polonité depuis de nombreuses années. Elle a par ailleurs rappelé l'importance de l'apprentissage du polonais. Les "Guitares de St Stanislas", "Kapela Bukowina" et l'ensemble folklorique "Wisla" ont animé de manière magistrale la deuxième partie de l'après-midi.

EO

Vimy (62) Fin d'année festive

Que de membres sont déjà passés par l'association vimynoise "Langue et culture polonaises" depuis sa fondation en 2006 par Héléne Kapuscik et Jean Koczorowski (décédé depuis) ! Évidemment, pour diverses raisons, certains depuis ont quitté l'association, mais d'autres heureusement sont venus les remplacer. Son dynamisme, elle le doit à sa cinquantaine de membres assidus. Ainsi, les fêtes de Noël et de Pâques ou la fin annuelle des cours (donnés par Héléne Kapuscik pour les confirmés et Jean-Pierre Piterek pour les débutants) sont-elles l'occasion de passer de bons moments pour faire la fête et goûter aux spécialités qui nous ont été transmises par nos parents et grands-parents.



► Le folklore était aussi présent

Et si en plus l'année 2015 voyait enfin se concrétiser le partenariat tant espéré avec une commune polonaise ? Quelle bonne nouvelle ce serait !

Chauray (79) Noël polonais en Deux-Sèvres



► Lors du repas

L'association "Deux-Sèvres-Pologne" organise depuis quelques années un repas en début décembre, à l'occasion des fêtes de Noël, dans une salle de la commune de Chauray, à une dizaine de kilomètres de Niort. C'est ainsi que le dimanche 7 décembre, ce repas devenu traditionnel après l'abandon du dîner dansant a réuni 43 convives venus partager une journée très conviviale et un repas aux saveurs polonaises, arrosé comme il se doit de vodka, mais avec modération. Ce fut aussi l'occasion de largement commenter le voyage en Pologne d'août dernier où les participants ont apprécié la découverte de Berlin puis des villes bordant la côte baltique,

la région de Gdańsk, celle de Frombork et enfin celle de Varsovie. Un résumé de ce voyage figure dans le magazine édité par l'association et distribué aux adhérents présents, dans lequel ceux-ci ont pu prendre connaissance d'articles diversifiés : histoire de la Pologne, commémorations particulières de l'année 2014, événements culturels, souvenir de Jean-Paul II, édition de livres, mais aussi recettes du menu du jour. Sont aussi mis à disposition des lecteurs une documentation sur la Pologne et les livres acquis par l'association, dont celui récemment

édité par Jacek Rewerski, professeur d'université à Angers, sur "La Pologne 1939-1945", le premier d'une série à paraître. Les convives, satisfaits de cette nouvelle rencontre, se sont donné rendez-vous pour leur assemblée générale annuelle et statutaire du samedi 7 février 2015, au même lieu. La réunion sera précédée d'un repas pris en commun, avant la présentation des comptes rendus d'activités et financiers, les décisions sur les projets pour 2015 et un diaporama sur le voyage en Pologne d'août 2014.

Jacob Krupka
jfk5@wanadoo.fr

Méricourt (62) "Ils ont remis ça..."

Le 6 décembre 2014, l'association "Kapela Wiosna" a de nouveau réuni les amoureux du folklore et du partage lors des "Folkofolies". C'est à la salle Jean Vilar qu'on a pu entendre et danser sur des mélodies de toute l'Europe. Trois groupes avaient été conviés cette année. "Jánošik" et ses musiques de l'Est, "Dicopspelemannslag" et ses douces mélodies suédoises, "M'Zef" et ses rythmes très variés ont tous les trois assuré l'animation de la soirée. Encore une fois, un joli panel de la musique folk du nord de la France qui a réussi à plaire à des personnes d'horizons très divers : des habitués des bals polonais aux habitués des bals folks ! Et rendez-vous a déjà été donné pour fin 2015 afin de découvrir la musique médiévale et la musique grecque !



► Sur scène

Lens (62) Des collégiens en Pologne

Les années passent mais le bouche à oreille fonctionne bien... En effet, à chaque rentrée scolaire du collège Sainte-Ides, les élèves entrant en classe de 3^e peuvent s'inscrire au club polonais créé il y a six ans maintenant au sein de l'établissement. Et à chaque fois, ils sont nombreux ceux qui désirent participer aux activités proposées au cours de l'année scolaire par Mme Bourlard et M. Budyck, professeurs, qui leur font découvrir la culture, l'histoire, la géographie de la Pologne tandis que M. Piterek, animateur, les initie à la langue, aux traditions, etc... Certes, une majeure partie de ces collégiens a des origines polonaises, mais qui parfois s'estompent quelque peu. Cependant, comme les participants reviennent à chaque fois enchantés de leur voyage de fin d'année en Pologne - pays que très souvent ils découvrent - il n'est donc pas étonnant que cette année encore les inscriptions ont vite été closes.

Le départ du prochain voyage est programmé le 9 mai.



► L'un des groupes



► L'autre groupe

Absson (59) Veillée caritative

C'est le dimanche 18 janvier que l'église Saint-Brice accueillait sept chorales d'origine polonaise de la région Nord-Pas-de-Calais pour le déjà 11^e concert de "kolędy". Le public est venu en nombre apprécier ces traditionnels chants de Noël polonais magnifiquement interprétés par les "Mineurs polonais" de Douai, "Moniuszko", "Górale" et "Gitary" de Dourges, "Edwige en Ostrevent" de Montigny-en-Ostrevent, "Tradition et Avenir" de Harnes et "Culture et Tradition" de Courcelles-lès-Lens. Les personnes présentes ont fait preuve de générosité lors de la quête faite par "Wiązanka" de Nœux-les-Mines en faveur de l'association "Récré@ction" de l'hôpital Charlon d'Hénin-Beaumont. Encore merci à la municipalité d'Absson, au prêtre de la paroisse St Brice et au Lions club d'Hénin-Beaumont d'avoir contribué à la réussite de ce chaleureux moment.



► Lors du concert

Libercourt (62) Semaine de la Polonité



► Mme Sobierajski - présidente de la MdP et M. Maciejasz - maire de Libercourt, lors du vernissage

Le samedi 24 janvier, c'est à la salle Léon Delfosse qu'a eu lieu l'inauguration de cette importante manifestation locale. Lors de cette inauguration, Mme Monique Wilczek, présidente de l'association France-Pologne "Les Amis de Jarocin" et M. Daniel Maciejasz, maire de la ville, ont tous deux rappelé l'importance des liens franco-polonais, principalement ici à Libercourt, ville jumelée avec Jarocin (Grande-Pologne) depuis 37 ans ! Expositions, atelier de création, spectacle folklorique, repas traditionnel polonais auront animé cette semaine en liaison avec la Bibliothèque Raymond Devos et l'atelier de recherches historiques "Histo Libercourt".

Piennes (54) Appel à la générosité

Le 23 novembre dernier, notre Comité de jumelages du bassin de Landres a organisé un repas polonais à la salle Jean Vilar pour venir en aide à Kacper, un jeune Polonais sympathique, joyeux et dynamique voulant au maximum profiter de la vie. Frappé par la maladie à l'âge de 2 ans, il est désormais cloué sur son siège. En lui achetant un fauteuil roulant électrique, nous l'aiderions à retrouver une certaine autonomie et à mettre en pratique son diplôme en informatique. Nous ferons tout notre possible pour relever le défi.



► Les bénévoles lors du repas

Aussi, cherchons-nous à faire des émules. D'avance, nous remercions les personnes et les associations qui voudront bien participer à cette action caritative.

► Pour toute information :
Stéphane Rog : 03 29 85 45 98
Janina Sabba : 03 82 20 55 40

Longueau (80) Marché de Noël

À l'invitation du Comité de jumelages de la ville de Longueau, une délégation de nos cousins polonais était présente au Marché de Noël des 6 et 7 décembre dernier. Le Powiat de Tarnów avait délégué M. Zbigniew Karciński son vice-président, M. Robert Barys - le responsable des affaires internationales, ainsi que deux artisans venus proposer leurs productions locales de charcuterie (vite dévalisée) et d'objets en bois... Melle Jolanta Mazur, quant à elle, avait fait fabriquer une crèche par un sculpteur de Varsovie, Adam Szczepanik. Cette crèche a attiré de nombreux curieux et nous devrions y adjoindre dans les années à venir de nouveaux sujets... Dans le cadre de cette rencontre, a été confirmée la volonté de signer un accord de coopération entre le Powiat Tarnowski et le département de la Somme. Alors, des artisans polonais en mai prochain lors des Rencontres européennes gastronomiques artisanales "REGAL 2015" ?



► Le président du CJEVL avec la délégation polonaise

Druga edycja konkursu "Wybitny Polak" we Francji

Francuska edycję konkursu "Wybitny Polak" organizuje stowarzyszenie Florek Entertainment, a jego celem jest promowanie osiągnięć wybitnych osobowości polskiego pochodzenia, które odniosły sukces za granicą. Konkurs objęty jest honorowym patronatem Ambasady RP we Francji.

Tytuł "Wybitnego Polaka" może być przyznany w 5 kategoriach :

- **BIZNES** : kandydatami mogą być osoby prowadzące udokumentowaną działalność gospodarczą.
- **KULTURA** : kandydatami mogą być zarówno osoby tworzące kulturę : kompozytorzy, pisarze, poeci, malarze itp., nawiązujący w swojej twórczości do Polski, jak również osoby działające na rzecz promocji kultury polskiej.
- **NAUKA** : kandydatami mogą być osoby, które prowadzą działalność naukową lub dydaktyczną w placówkach funkcjonujących we Francji.
- **OSOBOWOŚĆ** : kandydatami mogą być osoby wyróżniające się aktywnością, zaradnością, inicjatywą, np. w życiu społecznym.
- **MŁODY POLAK** : kandydatami mogą być osoby, które nie ukończyły 35 roku życia i odniosły sukces w jednej z powyższych kategorii lub, których działalność w sposób pozytywny oddziaływała na lokalną społeczność i przyczynia się



do budowy pozytywnego wizerunku Polaków i Polski wśród lokalnej społeczności. Do zgłoszenia kandydata konieczne jest zapoznanie się z regulaminem i wypełnienie formularza, jak i krótkie uzasadnienie nominacji oraz zebranie przynajmniej 5 podpisów osób popierających kandydaturę. Zgłoszeń mogą dokonywać

organizacje, stowarzyszenia i związki polonijne we Francji oraz osoby prywatne. Termin zgłaszania kandydatur upływa 28 lutego 2015.

Formularze zgłoszeniowe oraz inne dokumenty, których złożenie jest wymagane przy dokonywaniu zgłoszeń kandydatów stanowią załączniki do regulaminu konkursu. Regulamin określa szczegółowe zasady organizacji konkursu "Wybitny Polak". Laureatów tegorocznej edycji konkursu we Francji poznamy 30 marca 2015 r. Uroczysta Wielka Gala Finałowa z okazji wręczenia nagród laureatom odbędzie się w Ambasadzie Rzeczypospolitej Polskiej w Paryżu. Zwycięzcy z Francji automatycznie kwalifikują się do udziału w "Wielkiej Gali Finałowej - Teraz Polska", która odbędzie się w Warszawie na początku czerwca 2015! Zgłoszenia kandydatów do francuskiej edycji konkursu prosimy przysłać na adres mailowy : konkurs@florekentertainment.org lub listownie, na adres : MDA Association Florek Entertainment N°91 25 rue Lantiez 75017 Paris z dopiskiem "Wybitny Polak we Francji". Szersza informacja na temat konkursu jest dostępna na stronie głównej Ambasady RP : <http://www.paryz.msz.gov.pl/pl/>

Polskie Dyktando w Paryżu

Druga edycja Dyktanda odbędzie się 22 marca o godz. 14.00 w Szkole Polskiej im. A. Mickiewicza przy Ambasadzie RP w Paryżu - 75017 Paris / 11-15 rue Lamandé.

Rejestracja uczestników na www.ifrancja.fr do 18 marca oraz w sekretariacie przy ul. Lamandé. Szczegóły imprezy, regulamin dostępny na: www.ifrancja.fr oraz www.paryz.orpeg.pl



Le concours "The Voice of Polonia", qui a été soutenu par la "Maison de la Polonia de France", a vu la participation de plus de soixante-dix participants venus de Belgique, de France, des Pays-Bas, d'Allemagne, d'Ukraine et de Grande-Bretagne. La finale a eu lieu le 7 novembre au Studio 1 du Flagey (Bruxelles). Ce sont des artistes tels que Maria Sadowska, Stanisław Wenglorz et Henry Seroka et la présidente du jury Anna Ciborowska qui ont décidé de la victoire.

Voici le verdict du jury :

- I - Rafał Motycki (GB),
- II - Róża Frąckiewicz (D),
- III - Karolina Popczyk (F),
- IV - Joanna Pszczółka (B).

Les autres finalistes furent : Barbara Gargacz (NL), Jakub Kęsy (B), Patryk Smolarek (D) et Dominika Zawada (NL). C'est la fondation polonaise TAK qui veillait à l'organisation de "The Voice of Polonia". Le concours a pu avoir lieu grâce à l'appui financier du ministère polonais des Affaires étrangères. La tournée d'après concours a débuté pour les quatre lauréats à Lille - salle du Gymnase. Elle est ensuite passée par les Pays-Bas - Theater Zuidplein de Rotterdam et l'Allemagne - Club Cobra à Solingen. Comme l'a déclaré dans une interview pour TVP Polonia - le partenaire média du concours - l'ambassadeur de Pologne au Royaume des Pays-Bas, M. Jan Borkowski, "The Voice of Polonia" est une initiative très précieuse et nécessaire.

LS

The Voice of Polonia

Do konkursu "The Voice of Polonia", który był organizowany pod patronatem "Maison de la Polonia de France", zgłosiło się ponad siedemdziesięciu uczestników z Belgii, Francji, Holandii, Niemiec, Ukrainy i Wielkiej Brytanii. Finał miał miejsce 7 listopada w Studio 1 we Flagey (Bruksela). O zwycięstwie decydowali artyści tej miary, co Maria Sadowska, Stanisław Wenglorz oraz Henry Seroka i przewodnicząca jury Anna Ciborowska.

Oto werdykt jury :

- I miejsce - Rafał Motycki (Wielka Brytania)
- II miejsce - Róża Frąckiewicz - Niemcy
- III miejsce - Karolina Popczyk - Francja,
- IV miejsce - Joanna Pszczółka - Belgia.

Pozostali finaliści to Barbara Gargacz - Holandia, Jakub Kęsy - Belgia, Patryk Smolarek - Niemcy oraz Dominika Zawada - Holandia. Nad organizacją "The Voice of Polonia" czuwała pol-

ska Fundacja TAK - Temat Aktualny Kultura. Konkurs odbył się dzięki wsparciu finansowym Ministerstwa Spraw Zagranicznych RP. Trasa pokonkursowa prezentująca czwórkę laureatów rozpoczęła się w Lille w teatrze Salle du Gymnase. Dalej prowadziła przez Holandię - Teatr Zuidpleintheater w Rotterdamie oraz Niemcy - klub Cobra w Solingen. Jak w wywiadzie dla TVP Polonia - partnera medialnego konkursu - powiedziała Ambasador RP w Królestwie Niderlandów Dr Jan Borkowski, "The Voice of Polonia" jest bardzo cenną i potrzebną inicjatywą.

► Les lauréats lors du concert lillois



Année record pour les aéroports polonais

Oui, l'année 2014 aura vu passer 27,15 millions de passagers dans les différents aéroports polonais, soit une augmentation de 8,6% par rapport à l'année précédente ! En tête, Varsovie-Fryderyk Chopin : 10,59



millions - un peu moins qu'en 2013 où il avait accueilli les passagers de Varsovie-Modlin momentanément fermé pour des problèmes de sécurité - dont plus de 9 millions pour des vols internationaux. Les principales compagnies présentes sont, dans l'ordre : la polonaise PLL Lot (4,55), la hongroise Wizz Air (1,2), l'allemande Lufthansa (475 000), la polonaise Enter Air (466 000) et la tchèque Travel Service (342 000). Les destinations préférées : Londres (tous aéroports confondus, 759 000), Paris (519 000), Francfort (446 000), Amsterdam (370 000) et Gdańsk (277 000). Pour les vols charters : 1,525 million passagers ont pris la direction de 167 villes à travers le monde, principalement : Antalya (Turquie), Hurghada et Charm el-Cheik (Égypte), Rhodes (Grèce) et Tel Aviv (Israël). Les autorités portuaires espèrent passer la barre des 11 millions de passagers cette année. Année record pour Cracovie-Balice-Jean Paul II qui domine au niveau des aéroports de province : 3,82 millions. Et qui espère faire mieux encore avec les nouvelles liaisons vers Lyon-Saint-Exupéry et Londres-Heathrow. À la troisième place, Gdańsk-Lech Wałęsa : 3,25 millions (en forte augmentation). Viennent ensuite : Wrocław-Strachowice (2,85 millions) et Katowice-Pyrzowice (2,69 millions). C'est Varsovie-Modlin - avec plus de 1,7 million passagers - qui a eu le plus grand impact dans l'amélioration du résultat global des aéroports polonais. À souligner : trois aéroports régionaux sont en perte de passagers : Szczecin-Goleńów-Solidarność, Łódź-Władysław Reymont et Lublin-Świdnik

Poczta Polska

La poste polonaise risque de perdre cette année plus de 8000 emplois, annoncent les syndicats. Dans certains centres, plus de 10% du personnel devrait perdre sa place. Pour la direction, il n'y aura pas de licenciements mais elle compte sur les départs volontaires d'environ 5000 personnes, départs inéluctables si l'on veut se maintenir par rapport à la concurrence, dit-elle. Des grèves en vue ?

OGM

La Pologne est aujourd'hui - et veut continuer à l'être - un pays libre d'OGM. C'est ce qu'a déclaré dernièrement le ministère de l'Environnement, se référant à la législation adoptée le 13 janvier par le Parlement européen au sujet des procédures d'interdiction de ces OGM. À partir du printemps 2015, les États membres auront plus de moyens pour interdire la culture des organismes génétiquement modifiés sur leur territoire. Une bonne nouvelle.

Rapatriés

Un premier groupe de Polonais évacués du Donbass - le bassin houiller ukrainien en guerre - est déjà en Pologne. Cinq avions, avec 178 personnes à bord, ont atterri le 13 janvier à la base aérienne de Malbork. De là, ces Polonais ont été emmenés au centre Caritas de l'archidiocèse de Warmie situé à Rybaki et au centre de villégiature de Łańsk. Vivant dans l'est de l'Ukraine, ils cherchaient depuis plusieurs semaines à rejoindre la Pologne en raison des combats et des ravages de guerre. L'évacuation a pu avoir lieu grâce à l'étroite collaboration entre les services diplomatiques polonais et les autorités ukrainiennes. Ces rapatriés - dont les grands-parents ou parents avaient conservé une certaine forme de polonité - se sont retrouvés dans la situation de tous les Polonais habitant l'ex-URSS et vivant dans un environnement russophone : au fil des ans, ils ont perdu leur langue maternelle. Enfin, la majeure partie d'entre eux.

Greffes

En 2014, 1616 transplantations d'organes ont été effectuées en Pologne. Celles provenant de donneurs décédés (1531) sont restées stables, celles provenant de donneurs vivants (85) sont en augmentation, selon "Poltransplant" - principalement pour le rein ou un fragment de foie. Cependant, malgré cette augmentation, la part des donneurs vivants reste faible par rapport à la plupart des pays européens. Fin 2014, le nombre de patients en attente d'une greffe était de 1538, dont 921 pour une greffe rénale et plus de 350 pour une greffe cardiaque. Par contre, s'accroît le nombre de donneurs non apparentés de moelle osseuse et de sang de cordon ombilical. Plus de 768 000 personnes étaient déclarées fin 2014.



Conformément aux lois en vigueur dans le pays, les médecins peuvent prélever organes et tissus sur des personnes décédées, sauf avis contrai-

re donné de leur vivant. Le consentement de la famille n'est donc pas requis. Mais les médecins parlent toujours des prélèvements aux proches du défunt, pas pour avoir leur permission mais pour savoir qu'elle était la volonté de celui-ci. En fait, les personnes ne désirant pas le prélèvement d'organe après leur mort doivent personnellement signaler leur opposition (par écrit ou par internet) directement à "Poltransplant" - le centre d'organisation et de coordination des transplantations placé sous l'autorité du ministère de la Santé - qui a son siège à Varsovie.

Les élèves âgés de 6 ans à l'école

L'obligation scolaire pour les enfants de six ans n'a été introduite légalement en Pologne qu'en 2009. Durant les cinq années suivantes - jusqu'à septembre 2013 - la décision de savoir si un enfant devait entrer à l'école à six ou sept ans était prise par les parents eux-mêmes. Cela devait permettre aux municipalités de préparer les écoles pour accueillir ces jeunes écoliers. L'année scolaire 2014/2015 a donc vu pour la première fois arriver obligatoirement à l'école primaire les premiers groupes d'enfants de six ans. Ce sont des enfants nés dans la première moitié de l'année 2008. Les enfants de la seconde moitié feront leur rentrée en septembre 2015 en même temps que tous les enfants nés en 2009. En France, l'instruction primaire obligatoire pour les enfants âgés de six ans révolus doit bien dater de 1882. Non ?

Polański en Pologne

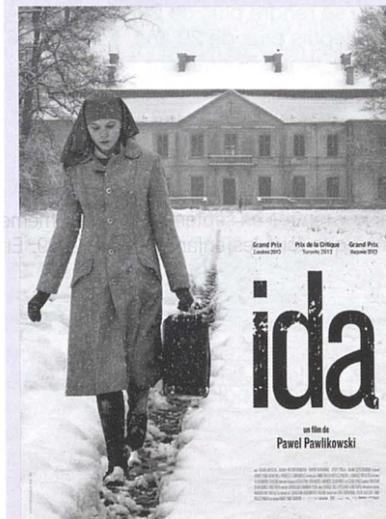
Le réalisateur franco-polonais va effectuer les premières prises de vue de son prochain film sur "L'affaire Dreyfus" dès le mois de juillet à Varsovie. Et ce, en dépit d'une demande américaine d'extradition pour une affaire de mœurs datant de 1977 ? "Je me suis soumis à la procédure



d'extradition, mais je fais confiance à la justice polonaise." Pourquoi aborder ce sujet au cinéma ? "C'est un sujet qui me fascine depuis longtemps. Ce fut l'un des événements les plus retentissants en France, qui a divisé la France et en fait le monde, en deux camps". Pourquoi tourner en Pologne ? "Tourner en Pologne permet de rester dans l'enveloppe budgétaire déjà collectée. Les tournages en France sont extrêmement chers et coûtent pratiquement autant qu'en Amérique." Le film devrait sortir en 2016.

Oscars du cinéma

Cette année, l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (Académie des arts et des sciences du cinéma) s'est avérée extrêmement favorable pour la production filmographique polonaise. En effet, trois films seront en compétition lors de la 87^e édition des Oscars. Deux chances pour "Ida", qui en plus de sa nomination dans la catégorie du Meilleur film en langue étrangère, participera également dans la catégorie Meilleure photographie. Dans



la catégorie Meilleur court métrage documentaire, se sont retrouvés : "Joanna" et "Nasza klątwa/Notre malédiction". Sans oublier la catégorie Meilleure création des costumes où une Polonaise, Anna Biedrzycka-Sheppard a une chance d'être appréciée pour son travail dans "Maleficent/Maléfique" pour lequel elle a créé les costumes d'Angela Jolie. Elle avait auparavant déjà été nommée pour "La liste de Schindler" et "Le pianiste". "Ida" est un film dramatique de Pawel Pawlikowski qui a déjà reçu de nombreuses récompenses à travers le monde depuis sa sortie en septembre 2013. Souhaitons également bonne chance à "Joanna" d'Aneta Kopacz et "Nasza klątwa" de Tomasz Śliwiński !

Naufrage

Vous l'avez peut-être su ? Un cargo sous pavillon chypriote a sombré le 2 janvier à 25 km au large de l'Écosse, apparemment à cause des mauvaises conditions météo. Le "Cemford", un navire de 83,13 mètres de long qui avait été construit en 1984, n'a pas lancé de signal de détresse et les huit hommes de son équipage - sept Polonais et un Philippin - ont tous été portés disparus. Le

cargo transportait 2000 tonnes de ciment. Il était parti du Danemark et se dirigeait vers Liverpool.



Décès

Le 7 janvier, Tadeusz Konwicki est décédé à Varsovie des suites d'une longue maladie. Né en 1926 à Nowa Wilejka, alors en Pologne et aujourd'hui quartier de Vilnius, il a été l'un des représentants les plus importants de la culture polonaise d'après-guerre. Éminent écrivain, scénariste et réalisateur. Il a publié plus d'une vingtaine de livres dont beaucoup ont été traduits dans de nombreuses langues et a réalisé six films.



Pendant la Seconde Guerre mondiale, il rejoint la résistance antiallemande, puis antissoviétique avant de se laisser séduire par le système communiste. Dès les années 60, il marque pourtant son opposition au régime et finit par publier ses livres dans les réseaux clandestins. Il va également s'investir dans le cinéma comme réalisateur et scénariste. En 1958, son film "Le dernier jour de l'été" remporte un Grand Prix au festival de Venise : ce film est un peu au cinéma polonais ce que sera l'année suivante au cinéma français "Hiroshima mon amour" d'Alain Resnais, lit-on à l'époque dans la presse spécialisée. Andrzej Wajda réalisera en 1986 la "Chronique des événements amoureux" sur un scénario de Konwicki d'après le propre roman de celui-ci paru en 1974 et Constantin Costa-Gavras tournera en 1993 une adaptation d'un autre de ses romans : "La petite apocalypse", roman prémoniteur paru en 1979 sur la décomposition du système communiste. Konwicki était propriétaire d'une maison d'édition - Czytelnik/Le lecteur - qui disposait d'un restaurant : il y mangeait tous les jours, à la même heure, et invitait chacun à le rejoindre à sa table.

Contraception

Le ministère de la santé vient d'annoncer que "la pilule du lendemain" - qualifiée de contraceptif d'urgence par les uns et de pilule abortive par les autres - sera bientôt accessible en Pologne aux jeunes

filles âgées de 15 ans révolus et qu'elle devrait être vendue en pharmacie sans ordonnance. Le Conseil supérieur de la pharmacie plaide pour une vente sur ordonnance suite à une visite médicale étant donné que cette pilule contient de l'acétate d'ulipristal et que l'interaction de celui-ci avec de nombreux autres médicaments pourraient nuire à la santé des femmes.

Prénoms 2014

Lena et Jakub ont été les deux prénoms les plus donnés aux petits Polonais nés l'an dernier. Chez les filles, Lena est suivie de : Zuzanna, Julia, Maja, Zofia, Hanna, Aleksandra et Amelia. Chez les garçons, derrière Jakub arrivent : Kacper, Antoni, Filip, Jan, Szymon, Franciszek et Michał. En fait, pas de gros bouleversements durant ces dix dernières années. Attention ! À partir du 1^{er} mars 2015, il sera



possible aux parents de donner à leurs enfants des prénoms d'origine étrangère. Deux prénoms, pas plus, par enfant : c'est la loi polonaise. Au moment de choisir un prénom, il est bien évident que les parents devront garder à l'esprit que celui-ci ne pourra être ni un diminutif, ni offensant ou ridicule. Alors, bientôt des Enzo, Nolan, Zoé, Jason, Brandon, Zinedine ou Maika Nowak ou Kowalski ?

Exportations

Les inquiétudes concernant les exportations polonaises suite à l'embargo russe de l'an dernier sur les produits polonais se sont avérées exagérées. En effet, d'après les premiers chiffres communiqués, les entreprises exportatrices s'en seraient sorties sans gros dommages... Elles auraient même fait de meilleurs résultats ! Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne les produits agroalimentaires, le taux de croissance s'est révélé en augmentation malgré donc l'embargo russe sur la viande, les légumes, les fruits et les produits laitiers. La Pologne exporte également des meubles, de l'habillement, des cosmétiques, des équipements automobiles et du charbon. Ce sont les Allemands qui auraient le plus importé les produits polonais, devant les Britanniques, les Français, les Tchèques et les Italiens. Depuis l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne en 2004, les exportations de produits alimentaires polonais ont quadruplé !

Léon Siojewski

Oignies (62)
"Dames du Rosaire"

Notre paroisse est née avec la consécration de l'église Saint-Joseph qui a eu lieu le 22 novembre 1922. Quant à notre association catholique des "Mères du Rosaire", elle fut constituée le 19 mars 1924 avec la participation de 45 adhérentes. Ses premières dirigeantes ont été Élisabeth Marciniak - présidente, Antoinette Zimny - secrétaire et Joséphine Szwarc - trésorière. Depuis lors, plusieurs présidentes se sont succédé à la tête de l'association : Françoise Rózański, Marie Henciak, Marie Kaczmarek, Sophie Szymanek, Marie Klejniak, Thérèse Nowakowski et actuellement, Monique Vienne. Lors de leur adhésion, les membres du Rosaire recevaient le scapulaire de l'association et lors d'une cérémonie officielle prêtaient serment d'aller à l'église les dimanches et jours de fête et de dire une dizaine de chapelets tous les jours... Depuis 1945, notre association se charge de l'entretien de l'église. Les premières années, la tâche n'était pas aisée : il fallait aller chercher l'eau au presbytère, la chauffer et la ramener dans de grandes lessiveuses ! Et ces lourdes et longues tentures vertes, violettes ou blanches situées derrière l'autel, qu'il fallait changer et nettoyer au cours de l'année en fonction du temps liturgique, pas facile, non plus ! Au moment des communions, les

dames tressaient des guirlandes avec des rameaux qu'on accrochait ensuite entre les colonnes de l'église. Pour la Fête-Dieu, quatre chapelles étaient construites autour de l'église. Heureusement que les hommes de



l'association Sainte-Barbe et des bénévoles venaient prêter main-forte pour que tout soit prêt et impeccable pour le jour de la fête ! Jusque dans les années 70, notre association comptait à peu près 260 adhérentes et entre-temps, elle a pris le nom de "Dames du Rosaire". Il ne faut donc plus être une maman pour y entrer. Aujourd'hui, nous sommes encore plus d'une cinquantaine de membres, dont une trentaine participe toujours activement aux différentes réunions et répétitions de chants. Mais, on ne peut le nier, notre moyenne d'âge avoisine les 70 ans. Cependant, l'association, toujours dynamique et très présente au sein de la paroisse, perpétue l'œuvre entreprise depuis plus de 90 ans ! **Nous tenons bon !**

Noyelles-sous-Lens (62)
Société "Sokol"



► En 1929

La société de gymnastique "Sokol" de Noyelles-sous-Lens a été fondée en 1925 avec pour but de fédérer les forces vives du pays en favorisant le développement des aptitudes physiques et morales de ses membres à travers des disciplines sportives variées comme la course à pied, la natation, la danse, et surtout la gymnastique. Sa fonction première était de vulgariser ces pratiques et d'étendre leur enseignement à tous les ressortissants Polonais de France.

Depuis sa création, une dizaine de personnes se sont succédé à la tête de l'association. Parmi celles-ci, on retiendra notamment : W. Bernacki (1931), M. Michalak (1932), A. Brzywak (1938), A. Bernacki (1948-1952),

E. Marciniak (1958-1972), B. et J.-M. Belka (1974-1993) qui insufflèrent une nouvelle dynamique puis J. Czaicki (1998-2008), A. Tworowski (2008-2011) et enfin L. Bernacki, l'actuel président qui, en relevant l'association, lui évitèrent de disparaître. Soulignons également comme il se doit le travail et le dévouement des membres du bureau, des moniteurs et des bénévoles qui ont tous œuvré pour faire vivre et perdurer l'association qui compte à ce jour une cinquantaine de

Fier de ses racines
"Jestem Polakiem bo tak mi sie podoba"

M^e Gilles Krowicki, né en 1963, est notaire. Ses grands-parents sont arrivés de Pologne dans les années 1930. Son père est né polonais en France et a été naturalisé français à l'âge de 16 ans. Son épouse est une Polonaise de Kraków et leur fille Ariane, 12 ans, a les deux nationalités, française et polonaise. Il est très attaché à ses racines polonaises et a dû se rendre plus de 200 fois en Pologne depuis plus de 20 ans, à titre privé et à titre professionnel car Me Krowicki est délégué du Conseil Supérieur du Notariat pour la Pologne et chargé des relations avec le Notariat polonais. Il intervient régulièrement en Pologne lors de conférences notariales ou de colloques internationaux, à l'ENA-Pologne à Varsovie, à l'université Jagellonne de Kraków, à l'ambassade de France. Il est inscrit sur la liste des experts de la Commission Européenne dans le domaine "Civil Justice". Depuis toujours, sa conduite de vie est "Dumny z moich polskich korzeni".



membres. Malheureusement, aujourd'hui la pratique sportive a disparu, la relève chez les jeunes n'étant plus assurée. Cependant la société célébrera cette année ses 90 ans d'existence. À ce titre, elle est l'une des plus anciennes associations issues de l'émigration polonaise établies en France. Pour fêter cet anniversaire, une messe sera célébrée le 1er mars à l'église Sainte-Barbe de Méricourt et elle sera suivie d'un repas-dansant au Foyer municipal de Noyelles-sous-Lens avec l'orchestre des "Joyeux Garçons" (Wesołe Chłopaki). **Venez nombreux !**

Leszek Bernacki
 Président

► Pour tout contact :
 06 80 67 05 19 (M. Bernacki) ou
 03 21 49 75 87 (M. Czaicki)

Remerciements :
 Bernadette Belka-Moncomble et Anne Tworowski



► Messe du 89^e anniversaire

Déjà 70 ans !

Le 27 janvier 2015 a marqué les 70 ans de la libération du camp d'Auschwitz - le plus grand camp de concentration et d'extermination - devenu pour le monde entier le symbole de la terreur, du génocide et de la Shoah. Il avait été créé par les Allemands au printemps 1940 aux abords de la localité d'Oświęcim, incorporée par les nazis dans le Troisième Reich. Vous avez sûrement suivi les importantes émissions consacrées à cet anniversaire, soit sur les chaînes de télévision soit à la radio, ou peut-être lu les nombreux articles parus sur ce sujet dans les journaux et les magazines. C'est sûrement la dernière fois qu'une manifestation de cette envergure a été organisée en présence de 300 anciens déportés dont la voix jusqu'à ce jour nous aura mis en garde contre la capacité humaine à l'humiliation extrême, au mépris et au génocide... Je sais que beaucoup d'entre nous ont sûrement eu l'occasion de se rendre à Auschwitz-Birkenau lors d'un séjour en Pologne...



Mais saviez-vous qu'à l'origine, ce camp avait été conçu pour interner des Polonais, suite au nombre croissant d'arrestations massives et donc au surpeuplement des prisons alors existantes ? Ce sont donc eux qui vont former les premiers groupes de prisonniers politiques. En raison de l'afflux constant de nouveaux transports, leur nombre sera évidemment en augmentation systématique. Initialement, Auschwitz devait être un nouveau camp semblable aux camps de concentration créés par les nazis déjà au début des années trente. Cette fonction première, le camp l'a rempli durant toute la période de son existence, même lorsqu'à partir de 1942 il deviendra également l'un des centres de l'"Endlösung der Judenfrage", la solution finale de la question juive - le plan nazi de l'assassinat des Juifs vivant dans les territoires occupés par le Troisième Reich.

Avant la création du camp, la population locale, c'est-à-dire les Polonais et les Juifs vivant dans le voisinage, est bien entendu déplacée. Une partie des maisons sera démolie, une autre partie sera habitée par les officiers et sous-officiers SS de la garnison du camp ainsi que par leurs familles. Sur les terrains adjacents, les autorités du camp vont organiser les installations techniques, les ateliers, les entrepôts, les bureaux et aussi les casernements pour les SS.

Dès 1940, seront internés dans le camp près de 8000 prisonniers - presque exclusivement des Polonais. On dénombrait aussi un petit nombre de Juifs et d'Allemands. Les Allemands, à ce moment-là, remplissaient en règle générale les fonctions de kapos et de surveillants de block.

En 1941, on comptera dans le camp plus de 26000 prisonniers - environ 15000 Polonais, 10000 prisonniers de guerre soviétiques et un peu plus de 1000 Juifs. C'est à partir de 1942, suite à l'incorporation d'Auschwitz dans le processus d'extermination massive des Juifs, que le nombre de déportés va commencer à augmenter de façon exponentielle. En 1942, seront amenés environ 197 000 Juifs, en 1943, environ 270 000 et en 1944, plus de 600 000 - soit un total de près de 1,1 million. Environ 200 000 d'entre eux seront sélectionnés comme aptes au travail et internés dans le camp. Les autres seront dirigés vers les chambres à gaz.

Durant cette même période, c'est-à-dire dans les années 1942-1944, seront aussi emprisonnés dans le camp - d'après les registres de numérotation - environ 160 000 Polonais, Tsiganes, Biélorusses, Ukrainiens, Tchèques, Français et autres nationalités, ainsi que plusieurs milliers, essentiellement des Polonais, des prisonniers de guerre soviétiques et des Tsiganes qui ne figurent pas dans les registres de numérotation. Commencée en 1942, la déportation massive des Juifs vers Auschwitz va considérablement modifier la structure ethnique des prisonniers. Déjà après trois mois de déportation, à la mi-1942, les Juifs constituent le plus grand groupe ethnique et leur part dans la structure ethnique des prisonniers augmentera régulièrement, passant de près de 46% en juin 1942 à environ 68% pendant la période du grand essor du camp en août 1944. Au total, auront été enregistrées dans le camp environ 400 000 personnes : 195 000 non-juives et environ 205 000 juives.

- **Total des déportés :**
 environ 1,3-1,6 million : Juifs : entre 1,1 et 1,4 million ; Polonais : 145000 ; Tsiganes : 23000 ; prisonniers de guerre soviétiques : 15000 ; autres nationalités : 25000.
- **Total des personnes assassinées :**
 entre 1,1 et 1,4 million : Juifs : entre 1 et 1,3 million ; Polonais : 75-85000 ; Tsiganes : 21000 ; prisonniers de guerre soviétiques : 15000 ; autres nationalités : 10-15000.

Selon le Musée national Auschwitz-Birkenau, durant toute la durée de son existence, le camp d'Auschwitz aura vu défiler - en tant que membres de sa garnison - entre 8100 et 8200 SS et environ 200 gardiens. Ceux-ci étaient essentiellement de nationalité allemande - des "Reichsdeutsche" (Allemands du Reich). Il y avait aussi des SS d'origine allemande - des "Volksdeutsche" (littéralement Allemands par le peuple), anciennement citoyens de pays occupés par le Troisième Reich ou de pays satellites comme la Roumanie, la Slovaquie ou la Hongrie. En pourcentage, le nombre de ces derniers ira en augmentant jusqu'à l'arrivée en 1944 de soldats âgés de la Wehrmacht et de la Luftwaffe.

Dès 1942, il sera fait appel à des femmes. C'est en effet à cette époque qu'est créé le camp des femmes mais aussi parce qu'il commence à manquer de cadres parmi les SS, ceux-ci étant de plus en plus envoyés sur le front de l'Est. Ces femmes ne feront jamais partie de la SS. Elles n'ont jamais été acceptées dans cette organisation. Les candidates gardiennes signaient un contrat de travail avec l'unité SS-Totenkopf responsable du camp. Une fois engagées, elles faisaient partie de la garnison SS en tant que SS-Gefolge (auxiliaires SS), sous les ordres exclusifs du commandant du camp. Certaines femmes - les SS-Hilferinnen (auxiliaires des transmissions), peu nombreuses, occupaient également des postes de télégraphistes. Un autre groupe, enfin, était formé des infirmières de la Croix Rouge allemande employées dans les centres médicaux des SS.

Comme il est déjà plus d'une fois arrivé dans les médias mondiaux, la chaîne d'infos en continu américaine CNN vient encore de parler d'Auschwitz, camp de concentration polonais ! Bizarre, quand même, ne pensez-vous pas ? Nulle part je n'ai lu ou entendu que le camp de concentration d'Hertogenbosch avait été néerlandais ou que le camp de Natzwiler-Struthof avait été français.

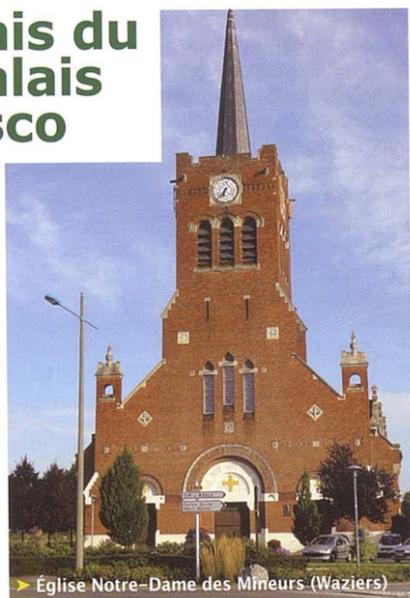
Léon Slojewski



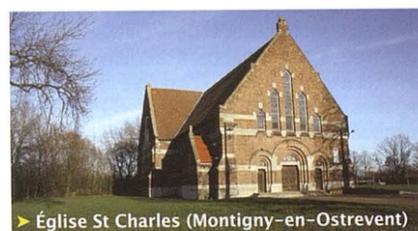
Les sites polonais du Nord-Pas-de-Calais inscrits à l'Unesco

Le 30 juin 2012, l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) attribuait au Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais le label Patrimoine mondial dans la catégorie des "paysages culturels évolutifs". Parmi les 353 biens inclus dans le périmètre concerné figurent 18 éléments du patrimoine polonais dont la valeur universelle est, depuis, internationalement reconnue. Leur répartition, équitable entre les deux départements, s'effectue comme suit : 9 sites pour le Pas-de-Calais et 9 sites pour le Nord. Pour le premier, la commune la plus représentée est Dourges qui concentre, à elle seule, 5 sites. Pour le second, la commune-phare est Waziers qui regroupe 3 sites.

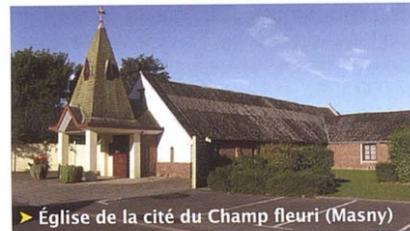
Willy Jendrowiak



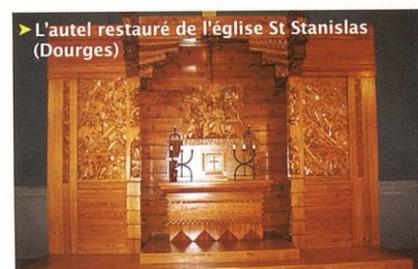
► Église Notre-Dame des Mineurs (Waziers)



► Église St Charles (Montigny-en-Ostrevent)



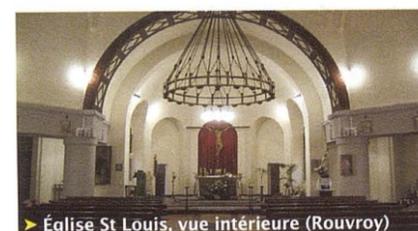
► Église de la cité du Champ fleuri (Masny)



► L'autel restauré de l'église St Stanislas (Dourges)



► Église Ste Barbe (Nœux-les-Mines)



► Église St Louis, vue intérieure (Rouvroy)

Nord :

Communauté d'agglomération du Douaisis : 3

► Waziers

1. église de la cité de la Clochette (Notre-Dame des Mineurs)
2. presbytère
3. patronage

Communauté de communes du Cœur d'Ostrevent : 3

► Masny

église de la cité du Champ Fleuri (chapelle polonaise du Blanc-Cul)

► Montigny-en-Ostrevent

église de la cité de Montigny (Saint-Charles)

► Somain

chapelle de la Cité Beaufort (Sainte-Barbe)

Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut : 3

► Raismes

1. église de la cité du Pinson (Sainte-Cécile)
2. cité-jardin du Pinson ancienne
3. presbytère

Pas de Calais :

Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin : 6

► Dourges

1. cité-jardin Bruno
2. école de la cité Bruno
3. église Saint-Stanislas
4. presbytère polonais
5. salle des fêtes

► Rouvroy

presbytère polonais de la résidence de la Motte

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin : 2

► Harnes

1. église de la cité Bellevue (église du Sacré-Cœur dite chapelle du 21)
2. école de la cité Bellevue

Communauté d'agglomération de Béthune, Bruay, Nœux et environs : 1

► Nœux-les-Mines

église de la cité n°1 (église Sainte-Barbe)



► Église Ste Cécile (Raismes)

► La liste des sites inscrits au Patrimoine mondial est consultable (et téléchargeable) sur : www.bmu.fr

koncentruje 5 obiektów. W tym drugim, wiodącym miastem jest Waziers, które obejmuje trzy obiekty. Zagłębie to jest godne uwagi, jako przykład krajobrazu ukształtowanego przez trwające trzy wieki (od XVIII do XX w.) wydobywanie węgla. Daje świadectwo dążenia do tworzenia modelowych miast robotniczych, funkcjonujących od połowy XIX w. do lat 60-tych XX w. i tym samym ilustruje ważny okres w historii przemysłowej Europy, dokumentując warunki życia robotników i rodzącej się wówczas solidarności społecznej. **LS**

30 czerwca 2012 roku górnicze zagłębie Nord-Pas-de-Calais zostało wpisane na listę UNESCO Światowego Dziedzictwa w kategorii "ewolucyjne krajobrazy kulturowe". Wśród 353 wymienionych obiektów na tym obszarze figuruje 18 elementów polskiego dziedzictwa, którego uniwersalna wartość jest od tego czasu uznana na arenie międzynarodowej. Ich rozmieszczenie pomiędzy tymi dwoma departamentami, jest następujące: 9 miejsc w dep. Pas-de-Calais i 9 miejsc w dep. Nord. W tym pierwszym, najczęściej jest reprezentowane miasto Dourges, które

A partir de 7 € la paire !
sur www.polskamania.fr

de très confortables pantoufles pour hommes, femmes et enfants en cuir 100 % naturel.

Polskamania sera présente les 7 et 8 mars au salon polonais « spécial Pâques » à Nœux-les-Mines et du 25 avril au 2 mai, à Carrefour Liévin.

+ de 4 000 produits sur www.polskamania.fr
Tél : 06.12.58.28.04

L'IMPRIMERIE SENSEY est à vos côtés depuis plus de 35 ans.

Nous vous accompagnons dans la réalisation de vos projets d'impression et de communication graphique.

Retrouvez-nous également sur notre site : WWW.IMPRIMERIE-SENSEY.FR

PRINT HEROES

KA-BOOM!

POUR NOUS CONTACTER :
Z.A.L. du 14 juillet - Rue P. et M. Curie
62223 SAINT-LAURENT-BLANGY
Tel. : 03 21 50 29 29
Fax : 03 21 50 29 30
imprimerie@imp-senssey.fr

BIAN CARBONE **IMPRIM'VERT**

PEFC **FSC**

BANG!

LES FORCES COMMERCIALES SONT AVEC NOUS!

LES OPERATEURS!

PAR LE POUVOIR DU NUMÉRIQUE!

FUN GERS IMPRESSION

FONDS PERDUS ACTIVÉS!

QR CODE

BULLETIN D'ADHÉSION* À LA MAISON DE LA POLONIA DE FRANCE

Organisme : _____

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

► Coupon à remplir et à renvoyer accompagné de votre règlement à : Maison de la Polonia de France, Rue de l'Espéranto, Espace 35, Z.I. de l'Alouette, 62800 LIÉVIN

Adhésion : Individuels : 25€, si membre d'une association adhérente à la MdPF : 15€ (sur présentation d'un justificatif), ou 50€ membre bienfaiteur. Associations : 50€; Commerçants et artisans : 50€; Collectivités : 150€; Entreprises, Bienfaiteurs : 250€.

* En adhérant à la MDPF, vous recevez chaque numéro de la revue directement chez vous.

Les sportifs polonais de l'année 2014

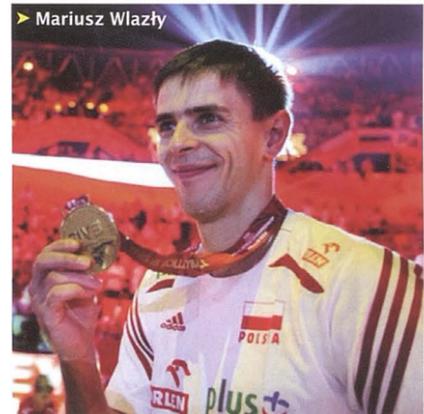
Le quatre-vingtième plébiscite des lecteurs du "Przegląd Sportowy" - le plus ancien quotidien sportif polonais, fondé en mai 1921 - a dévoilé les dix meilleurs sportifs polonais de l'année 2014.

► **1. Kamil Stoch** (saut à ski) - né en 1987 à Zakopane. Double champion olympique à Sotchi (petit et grand tremplin), il a également remporté pour la première fois de sa carrière le globe de cristal au classement général de la Coupe du monde de la discipline. Digne successeur d'Adam Małysz.



Kamil Stoch

► **2. Mariusz Wlazły** (volley-ball) - né en 1983 à Wieluń. L'équipe nationale de Pologne, avec le Français Stéphane Antiga comme entraîneur-sélectionneur, est devenue championne du monde. Et de fort belle manière ! L'attaquant de pointe de l'équipe - également champion de Pologne avec son club Skra Bełchatów - a été élu meilleur joueur du tournoi mondial.



Mariusz Wlazły

► **3. Michał Kwiatkowski** (cyclisme) - né en 1990 à Chelmsza. Premier coureur professionnel polonais à devenir champion du monde. Il a remporté la médaille d'or à Ponferrada (Espagne) dans l'épreuve individuelle sur route après une attaque décisive dans l'avant-



Michał Kwiatkowski

dernière descente mouillée par la pluie, tout en résistant au retour du groupe de favoris.

► **4. Justyna Kowalczyk** (ski de fond) - née en 1983 à Limanowa. Seule sportive à avoir déjà remporté le plébiscite cinq fois, la fondeuse a ramené la médaille d'or du 10 km en style classique des J.O. de Sotchi malgré une légère fracture au pied contractée deux semaines auparavant. Elle est ainsi devenue la sportive polonaise la plus titrée des J.O. d'hiver (2 or-1 argent-2 bronze).

► **5. Zbigniew Bródka** (patinage de vitesse) - né en 1984 à Głowno. Champion olympique à Sotchi sur 1500 m, l'emportant en finale avec une marge de trois millièmes de seconde ! Il a ainsi apporté la première médaille d'or à la Pologne en patinage de vitesse dans l'histoire des Jeux olympiques. Il a par ailleurs gagné la médaille de bronze par équipe.



Zbigniew Bródka

► **6. Anita Włodarczyk** (athlétisme) - née en 1985 à Rawicz. Elle est devenue à Zurich championne d'Europe du lancer du marteau, battant à cette occasion son propre record de Pologne. Elle battra quelques jours plus tard le record du monde de la discipline lors du meeting de Berlin avec un jet à 79,58 m.



Anita Włodarczyk

► **7. Rafał Majka** (cyclisme) - né en 1989 à Zegartowice. Vainqueur de deux étapes du Tour de France, il est le premier coureur polonais de l'histoire à remporter le classement du meilleur grimpeur (maillot blanc à pois rouges). Il a également gagné deux étapes du Tour de Pologne, l'emportant finalement au classement général.



Krzysztof Kasprzak

► **8. Krzysztof Kasprzak** (speedway) - né en 1984 à Leszno. Vice-champion du monde individuel de ce sport motocycliste se pratiquant sur une piste cendrée, il a gagné

trois épreuves du Grand Prix (Toruń, Daugavpils-Lettonie, Bydgoszcz) et terminé quatre fois à la troisième place. Également champion de Pologne en individuel.

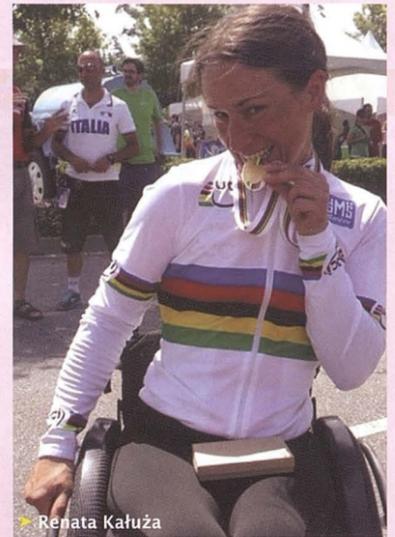
► **9. Robert Lewandowski** (football), né en 1988 à Varsovie. Roi des buteurs en Bundesliga (sous les couleurs du Borussia Dortmund) lors de la saison 2013/2014 avec 20 buts. L'attaquant polonais joue cette saison au Bayern Munich.

► **10. Paweł Fajdek** (athlétisme) - né en 1989 à Świebodzice. Vice-champion d'Europe à Zurich au lancer du marteau. Quelques jours plus tard, au Stadion Narodowy à Varsovie lors du Mémorial Kamila Skolimowska, il devient recordman de Pologne avec un jet à 83,48 m.

Découverte de l'année :

► **Mateusz Mika** - né en 1991 à Kobiernice - réceptionneur-attaquant du Lotos Trefl Gdańsk et de l'équipe nationale de volley-ball championne du monde.

► **Sportive handicapée : Renata Kałuża** (cyclisme handispport) - championne du monde de paracyclisme sur route (1^{er} septembre 2014 à Greenville aux États-Unis).



Renata Kałuża

Entraîneurs de l'année :

► **Łukasz Kruczek** - né en 1975 à Buczkowice - déjà titré en 2013 (saut à ski) et Stéphane Antiga - né en 1976 à Suresnes (volley-ball).

► **Superchampionne : Irena Szewińska** - née en 1946 à Leningrad - sept fois médaillée olympique de 1964 à 1980 (athlétisme).

► **Équipe de l'année :** équipe nationale de volley-ball.

► **Événement médiatique :** les Jeux olympiques d'hiver de Sotchi sur TVP (la télévision publique polonaise).

► **Manifestation de l'année :** championnat du monde de volley-ball masculin en Pologne.

► **Manifestation de masse de l'année :** Orlen Warsaw Marathon (13 avril 2014)

Léon Slojewski

► **FOOTBALL :** La trêve hivernale se termine. Le championnat national reprend le 13 février. Legia Warszawa se prépare à rencontrer Ajax Amsterdam en 1/16 de finale de la Ligue Europa : match aller le 19/2, match retour le 26/2. Rappel : la finale de cette coupe européenne interclubs aura lieu le 27 mai au Stadion Narodowy à Varsovie (56070 places). Quant à l'équipe nationale - première de son groupe de qualification pour le championnat d'Europe qui se déroulera en France en juin-juillet 2016, mais toujours 41^e nation mondiale - c'est le 29 mars qu'elle va rencontrer l'Irlande à Dublin. Sans évidemment Ludovic Obraniak qui joue dorénavant en Turquie, au Çaykur Rizespor. Mais croisons les doigts quand même !

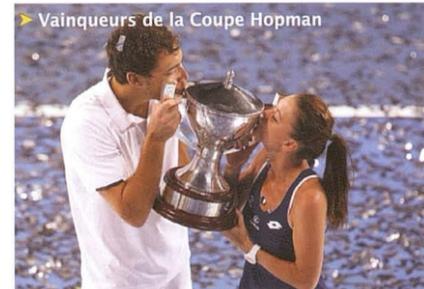
► **NATATION :** Lors des Championnats du monde en petit bassin qui se sont déroulés du 3 au 7 décembre à Doha (Qatar), Radosław Kawęcki est devenu champion du monde du 200 m dos et vice-champion du 100 m dos ! Paweł Korzeniowski a quant à lui remporté la médaille de bronze du 200 m papillon.

► **VOLLEY-BALL :** Trois clubs polonais se sont qualifiés pour les playoffs de la Ligue des champions : PGE Skra Bełchatów, Asseco Resovia Rzeszów et Jastrzębski Węgiel. Quant au Zaksza Kędzierzyn-Koźle, il est en 1/4 de finale de la Coupe de la Confédération européenne. Chez les filles, PGE Atom Trefl Sopot et Béziers Volley (F) ont fait de même.



PGE Skra Bełchatów

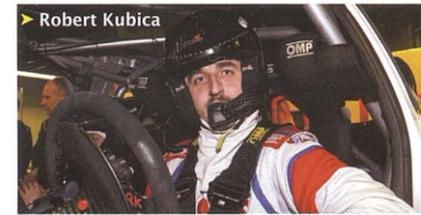
► **TENNIS :** Belle victoire du couple Agnieszka Radwańska-Jerzy Janowicz en finale de la Coupe Hopman à Perth (Australie). Dommage que cette coupe ne délivre pas de points pour les classements WTA et ATP ! Espérons que cela aura été une préparation idéale pour la tennismen polonaise, désormais coachée par Martina Navratilova, légende du tennis mondial qui vient par ailleurs de se marier avec sa compagne de longue date, l'ex-miss URSS Julia Lemigova, créatrice de la marque de cosmétiques "Russie Blanche". À l'open d'Australie, Radwańska n'a malheureusement pas atteint les 1/4 de finale...



► **SPORT AUTOMOBILE :** Succès historique pour les Polonais lors du rallye Dakar 2015 ! Pour sa septième participation, Rafał Sonik l'a emporté dans la catégorie des quads tandis



que Krzysztof Hołowczyc, pour sa dixième participation, a terminé troisième dans la catégorie moto ! Malheureusement, le rallye a été endeuillé par la mort du motard polonais Michał Hernik des suites, semble-t-il, d'une hyperthermie et de déshydratation. Quant à Robert Kubica, avec pour copilote son compatriote Maciej Szczepaniak, il a entamé une nouvelle saison en Championnat du monde des rallyes sur sa Ford Fiesta WRC. Souhaitons-lui un peu moins d'abandons sur sortie de route que l'an dernier...



Robert Kubica

► **BOXE :** Chez les mi-lourds, meilleur boxeur polonais actuel, Andrzej Fonfara (27 ans - 26 victoires dont 15 par ko, 3 défaites) devrait croiser les gants le 18 avril avec l'ancien champion du monde des poids moyens, le Mexicain Julio César Chávez Jr (28 ans - 48 victoires dont 32 par ko, 1 défaite, 1 nul). Tous deux visent la ceinture mondiale...

► **HANDBALL :** La 24^e édition du Championnat du monde se déroule du 15 janvier au 1^{er} février au Qatar. La France, championne d'Europe, espère beaucoup. La Pologne ? À l'heure où j'écris ces mots, elle est en 1/4 de finale. Suite sur le site de la MdP.



Karol Bielecki (Kielce)

En Ligue des champions, Vive Tauron Kielce, qui est premier de son groupe, reçoit le 14 février Dunkerque HBGL tandis que Orlen Wisła Płock (4^e de son groupe) se déplace le lendemain chez les Suédois du Alingsås HK. Souhaitons-leur d'accéder à la phase finale ! Rappel : l'an prochain - du 17 au 31 janvier - c'est en Pologne qui se dérouleront pour la première fois les Championnats d'Europe. Les rencontres se tiendront à Gdańsk/Sopot, Katowice, Kraków et Wrocław.

► **SKI DE FOND :** Rien ne va plus pour Justyna Kowalczyk cette saison. Arrivera-t-elle au moins à la terminer ? L'une des meilleures fondeuses de l'histoire - cinq fois médaillée olympique dont deux fois en or - est-elle aujourd'hui à l'âge de 32 ans à la veille de sa retraite sportive ?

► **SAUT À SKI :** Le champion olympique et vainqueur de la dernière Coupe du monde,

Kamil Stoch, après un début de saison difficile - il a été opéré début décembre d'une cheville - vient de remporter le concours de Zakopane et de se classer 2^e à Sapporo (Japon). Il devrait, n'en doutons pas, remonter au classement mondial car à ce jour, ayant été absent des concours durant quelques semaines, il ne pointe qu'à la 12^e place...

► **HOCKEY SUR GAZON :** Lors du tournoi de Singapour, la Pologne a tour à tour battu le Mexique (6-0), le Japon (3-2) et le Bangladesh (5-0), puis en 1/4 de finale Singapour (8-0) et en 1/2 finale Oman (7-1). En finale, elle s'est inclinée devant la Malaisie (8-0), se qualifiant quand même pour le prochain tournoi qui aura lieu en mai-juin, porte ouverte vers une éventuelle qualification olympique.



Lors du tournoi

► **ATHLÉTISME :** Les Championnats d'Europe en salle auront lieu à Prague du 6 au 8 mars. Les athlètes polonais se préparent activement. Il y a deux ans, ils étaient revenus de Göteborg (Suède) avec trois médailles (or pour Adam Kszczot au 800 m, argent pour Anna Rogowska à la perche, bronze pour Katarzyna Broniatowska au 1500 m). Feront-ils mieux cette fois-ci ? Quant au marcheur Grzegorz Sudoł, il pourrait recevoir la médaille de bronze du 50 km des Championnats du monde qui s'étaient déroulés à Berlin en 2009 ! Suite à la disqualification pour dopage du champion du monde russe... Mieux vaut tard que jamais !

► **GOLF :** Un Polonais pour la première fois dans les cent meilleurs golfeurs amateurs mondiaux. Adrian Meronk, du Toya Golf & Country Club Wrocław, né le 31 mai 1993, champion de Pologne 2014, actuellement étudiant au East Tennessee State University (Johnson City-USA) est en effet classé 87^e cette semaine au World Amateur Golf Ranking.



Adrian Meronk

► **TRIATHLON :** C'est à Poznań qu'auront lieu en juillet 2016 les Championnats d'Europe longue distance (3,8 km natation, 180 km cyclisme, 42,1 km course). Encore une épreuve prestigieuse sur le sol polonais !

Léon Slojewski

N.B. : N'oubliez pas de consulter les résultats sportifs mis à jour quotidiennement sur notre site internet.

Harnes (62)

► 21 février au 5 mars 2015

L'association des parents d'élèves du cours polonais "Opieka" vous propose un séjour à Szklarska Poręba, dans les Sudètes (Basse-Silésie). Demi-pension en hôtel 4*. Visite de Prague, Wrocław, Śnieżka, Jelenia Góra...

Animations multiples : ski, randonnées, aquaparc, soirées, kulig...

► Info : 03 21 49 08 51 / 06 80 58 87 68 / 06 88 76 02 87



Longueau (80)

► 25 au 27 avril 2015

Le Comité de jumelage européen de la ville de Longueau organise un voyage aux Pays-Bas en autocar grand confort.

Au programme : Amsterdam (musée Van Gogh, croisière sur les canaux), Aalsmeer (marché aux fleurs), Keukenhof (parc floral), Volendam (saboterie, fromagerie), Marken (ancien village de pêcheurs). Séjour en hôtel***.

► Infos : 03 22 46 35 86

Feignies (59)

► 24 mai au 4 juin 2015

L'association d'amitié franco-polonaise "Żywa Polska" organise un voyage en Lituanie et en Pologne.

Le circuit vous permettra de découvrir : Vilnius, Augustów, Toruń et Varsovie. Séjour en hôtels de luxe. Repas gastronomiques. Croisières. Soirées folkloriques.

► Info : 03 27 68 35 77



Pecquencourt (59)

► 4 au 18 juillet 2015

Le Comité de jumelage Pecquencourt-Tarnobrzeg organise un voyage en Pologne en autocar de luxe (avec étape polonaise à l'aller et au retour). Séjour à Wisła et Zakopane.

Nombreuses visites : Cracovie, Cieszyn, Wieliczka, Nowy Targ, Auschwitz, descente en radeaux, promenade en chariots, repas en auberge, etc. Chèque-vacances ANCV accepté. Prix : 1020 € (chambre double).

► Info : 03 27 86 74 49

Bruille-les-Marchiennes (59)

► 12 au 25 juillet 2015

L'association France-Pologne de Bruille-les-Marchiennes et environs vous propose un voyage en Pologne. Trajet en car grand tourisme. Séjour à Wałbrzych - hôtel**** : piscine, sauna, jacuzzi, grotte desel, fitness, bowling, vélo.

Nombreuses visites : Szczawno-Zdrój, Zagórze Śląskie, Krzeszów, Lubiechowa, Świdnica ; Prague et Břevnov (Tchéquie). Soirées dansantes, grill, jeux... Prix (tout compris) : 1200 € (single), 1100€ (chambre double), 1045 € (chambre 3-4), 800 € (moins de 10 ans).

► Info : 03 27 91 35 66 ou 06 80 59 44 65 ou henri.brozek@orange.fr

Pecquencourt (59)

► 2 au 17 août 2015

L'association culturelle et d'amitié franco-polonaise organise un voyage en Pologne en car grand tourisme luxe avec étape à Złotoryja (aller et retour). Séjour à Zakopane, hôtel Wersal*** et à Cracovie, hôtel Qubus****. Prix : 1270 €.

Nombreuses excursions : Nowy Targ, Dunajec, Dębno, Zubrzyca Górna, Wieliczka, Tyniec, Zalipie, Częstochowa, soirée folklorique à Bukowina Tatrzańska, Slovaquie (Štrbské Pleso).

► Info : 06 63 97 56 97 ou 03 24 86 29 21 ou www.acafp.fr

Longueau (80)

► 9 au 18 août 2015

Le Comité de jumelage européen de la ville de Longueau organise un circuit d'Istanbul (Turquie) à Sofia (Bulgarie). Vol aller-retour : Roissy CDG/Istanbul ; Sofia/Roissy CDG.

Nombreuses visites : centre historique d'Istanbul, Edirne, Nessebar, Ivaňovgrad, Plovdiv, Sofia. Croisières, spectacles folkloriques, transfert en autocar climatisé, guide francophone. Tarifs : de 1100 à 1160 € (chambre double), de 1240 à 1300 € (single).

► Infos : 03 22 46 35 86



Divion (62)

► 17 au 25 octobre 2015

L'association "Sports Loisirs Découvertes" organise un voyage en Pologne en avion.

Au programme : visites de Varsovie, Cracovie, Auschwitz, Wieliczka, Zakopane, Bukowina. Prix : 750 €.

► Info : 06 75 20 69 32



Cours de polonais

Le comité de jumelage Hersin-Coupigny/Zielonki propose des cours de polonais :

- chaque mardi : débutants - de 18h15 à 19h15
- chaque jeudi : débutants 2^e année - de 18h15 à 19h15 et confirmés - de 19h15 à 20h15, à l'Espace 2000 (Maison pour Tous), rue Émile Basly à Hersin-Coupigny.

► Renseignements : auprès d'Annie Iwinski au 06 76 93 50 45

Lille (59) Polonais LV1 ou LV2

Le samedi 14 février, jusque midi, lors des portes ouvertes du Lycée international Montebello - 196 bd Montebello - tous les élèves qui intégreront à la rentrée une classe de Seconde dans le secteur public de la métropole lilloise pourront choisir le choix du polonais en tant que langue LV1 ou LV2 tout en restant scolarisés dans leur établissement d'affection (les cours se déroulant en soirée).

► Info : 03 20 63 33 33

Généalogie

Questions-Réponses : Généalogie en Pologne

Q : Que signifie exactement "Pologne" écrit dans l'acte d'un ancêtre polonais ?

R : Les frontières ont énormément bougé ! Elles sont fixées après 1918 (le 11 novembre 1918 est pour les Polonais la fête de l'Indépendance) suite à des guerres de frontières, soulèvements et plébiscites, et stables de 1923 à 1939 sur un territoire plus étendu (390 000 km² vs 312 000 aujourd'hui), 500 km plus à l'est que le territoire actuel et contenant donc des provinces de nos jours dans d'autres pays : Ukraine (région de Lwów/L'viv), Biélorussie (Grodno) et Lituanie (Vilnius).

Q : Ceci correspond à la réalité de l'entre-deux-guerres, par exemple quand on demande un certificat de naissance pour se marier ?

R : Oui, mais dans l'esprit des personnes qui parlent, c'est la situation de l'époque de leur naissance, celle où a été écrit l'acte, qui prédomine : on va donc souvent trouver référence à une voïvodie (région) ou un district qui n'existe plus. Les frontières d'avant la résurrection de la Pologne, disons de 1815 à 1918, placent sous administration allemande : Silésie (Wrocław/Breslau, Opole-Katowice), Posnanie (beaucoup d'immigrants viennent du secteur de

Krotoszyn), Poméranie/Prusse Occidentale (Bydgoszcz/Bromberg et l'arrière-pays de Gdańsk/Dantzig) ; au sud la Galicie, dépendant de l'empire austro-hongrois, inclut à l'est Lwów, Tarnopol/Ternopil, Stanisławów/Ivano-Frankivsk. Enfin la partie russe est divisée entre "Royaume de Pologne/Pays de la Vistule" autour de Varsovie et "gubernias" (gouvernements) de Kowno/Kaunas, Vilnius, Grodno, Volhynie et Podolie.

Q : Comment se repérer dans cette géographie ancienne ?

R : Il existe une source extraordinaire, le "Słownik geograficzny Królestwa Polskiego i innych krajów słowiańskich" : ce dictionnaire géographique au titre politiquement correct ("Royaume de Pologne et autres pays slaves") a été écrit par des érudits à la fin du 19^e siècle et couvre en fait tous les territoires polonais d'avant 1772, donnant les dépendances paroissiales et administratives. Il est consultable en bibliothèque et sur le site <http://dir.icm.edu.pl>

GeneaPologne ► Contact :

geneapologne@geneapologne.com
www.geneapologne.com
port. 06 60 91 32 96

Nota : voir l'article paru dans le numéro 214 de la Revue Française de Généalogie (octobre-novembre) "Les prisonniers de Napoléon" sur les Polonais venus en France pendant les guerres napoléoniennes.

Bibliographie

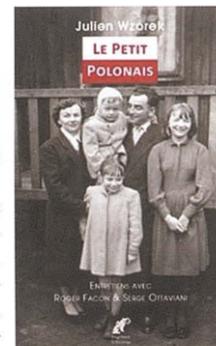
"Le petit Polonais"

► Éditions Engelaere

Je ne regrette rien de ce que j'ai fait au micro de Rencontre en Nord.

Je ne regrette pas mes tête-à-tête avec Alain Decaux, Pierre Mauroy, Jean-Claude Casadesus, Francis Perrin, Frédéric Cuivillier, Marc-Philippe Dabresse, Annie Degroodt, Michel Quint, Frank Thilliez, Jean Stablinski, Mahjoub Ben Bella, Florence Cassez et les autres, tous les autres, comédiens, flics, sportifs de haut niveau, chirurgiens, chercheurs, chanteurs, chorégraphes, skippers, cuisiniers, grands reporters, chefs d'entreprise...

Toutes ces rencontres ont donné du sens à ma vie de petit Polonais, de fils de mineur, de petit-fils de cosaque.



J'ai eu deux vies à Radio France. Oui pour bien comprendre ce qui m'est arrivé, il faut savoir que j'ai eu deux vies. Celle de journaliste et animateur, ma première vie, sans l'ombre d'un nuage, ni même d'un reproche. Aux yeux de sa direction, le type parfait. Mais ensuite, il y a eu mon engagement social dans l'entreprise. Ma seconde vie.

Julien Wzorek

Entretiens avec Roger Facon & Serge Ottaviani
Livre paru en décembre 2014 aux éditions Engelaere dans la collection "Une vie en Nord", 158 pages, 6,90 €. Pour vous le procurer : www.engelaere-editions.com ou Julien.Wzorek@gmail.com

"Une vie en Polonia"

Édouard Papalski, avec la collaboration de Christian Nowicki

► Éditions Nord Avril

Une histoire française. Oui, c'est bien ainsi qu'il faut comprendre le récit autobiographique d'Édouard Papalski, fils de mineur polonais débarqué dans la France des années 20. Quand les temps n'étaient pas encore à l'intégration et encore moins à l'assimilation, quand le communautarisme culturel et religieux

générât son propre ghetto, il n'était pas facile d'en sortir pour oser se dire "Français d'origine polonaise". Voici cependant l'itinéraire exemplaire d'un homme engagé dans le sens d'une Histoire qui était à construire : celle de la véritable et unique Polonia de France.

Extraits de la quatrième de couverture de Christian Nowicki - professeur de lettres et communication, directeur du pôle enseignement supérieur Baudimont à Arras (62), collaborateur à l'hebdomadaire régional "L'Avenir de l'Artois".

Édith, une Polonaise passionnée de crèches

Elle en a environ 160 ! Sa collection, elle l'a commencée avec sa première crèche en bois achetée en Pologne durant l'été 1993. Depuis, elle n'a cessé de la compléter par des crèches du monde entier. Ses amis et sa famille lui en offrent en rentrant de leurs vacances dans différents pays. Les plus récentes viennent du Guatemala (octobre 2014) et du Burkina Faso (novembre 2014).



Elle-même est toujours à l'affût de la crèche qu'elle n'a pas "encore". Sa crèche préférée est un triptyque sculpté par un artiste polonais de Zakopane. Son mari lui a peint un tableau de la Nativité et son amie Thérèse lui a brodé un napperon de la Sainte Famille. Pour l'anecdote, tous deux sont professeurs de maths...

Avant Noël, toutes les crèches sont exposées dans le salon, la salle à manger et la véranda. Dès lors, la maïsonnée dégage une ambiance sereine de Noël.

Édith est aussi choriste de l'association polonaise "Tradition et Avenir" de Harnes et elle aime particulièrement chanter les "kolędy" avec sa chorale !

Exposition

Lille (59) Noël au Pérou

L'exposition "Noël au Pérou" qui s'est déroulée à la cathédrale Notre-Dame de la Treille, du 19 novembre 2014 au 4 janvier 2015, a reçu la visite de nombreux Lillois et touristes intéressés par l'originalité et la créativité des pièces proposées. Ils ont pu admirer la précision du travail de l'artisan présent au sein de l'exposition, Benjamin Pizarro Lozano qui a confectionné des textiles avec un métier à tisser provenant du Pérou, taillé la piedra de Huamanga, pierre qui ressemble à l'albâtre. Certaines œuvres comme un retable de plus de 2 m de hauteur et les "Mendivil" ont connu un grand succès en raison de leurs dimensions et de la finesse du travail. Nous avons présenté toutes les formes d'artisanat sur le thème des crèches en lien avec les plus grands artistes du Pérou. L'artisanat du Pérou, lorsqu'il s'exprime sur le thème de la nativité, est vraiment sans égal !

J-M Légal



Février

- **Mercredi 4, 19h, PARIS (75),**
Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans
Concert de l'AAMPF organisé en coopération avec la SHLP - Autour du basson - Avec Grzegorz Dąbrowski (basson) et Magdalena Swatowska (piano).
Info : 01 55 42 83 83
- **Vendredi 6, 19h, PARIS (75),**
Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans
Conférence : Tadeusz Różewicz (1921-2014), poète et dramaturge, couronné en 2007 à Strasbourg par le Prix Européen de littérature pour l'ensemble de son œuvre. Conférencier : Michel Masłowski, professeur émérite de l'Université Paris-Sorbonne.
Info : 01 55 42 91 87
- **Samedi 7, 16h, PARIS (75),**
Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans
Conférence : Dans le sillage de Chopin : le pianiste et compositeur Henri Kowalski (1841-1916) - présentée par Marie-Claire Mussat, professeur émérite en musicologie de l'Université Rennes 2 et François Dumont, pianiste.
Info : 01 55 42 91 87
- **Dimanche 8, 12h30, VICOIGNE (59),**
Salle des fêtes - place Alexandre Leleu
Repas dansant organisé par l'association "Polonia Vicoigne" et animé par l'orchestre de Jérôme et Yvan Bardzinski.
Info : 06 13 95 14 32
- **Mardi 10, 19h30, PARIS (75),**
Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans
Cycle consacré aux cinéastes polonais : "Les Noces" (102 min), film réalisé par Andrzej Wajda (1973) d'après l'œuvre de Stanisław Wyspiański (1901).
Info : 01 55 42 91 87
- **Dimanche 15, 10h-15h, BELLECOURT**
(Hainaut, B), École communale - 6 rue Reine Astrid
2^e journée découverte de l'ensemble "Jasna Woda" : dégustation, atelier danse, stand infos, stand culinaire, artisanat polonais. Entrée gratuite.
Info : 0476/32 07 72
- **Dimanche 15, 12h30, SAINT-GHISLAIN**
(Hainaut, B), Cafétéria de l'école Jean Rolland - rue Quatrième
Repas de la Saint-Valentin organisé pour le 30^e anniversaire de l'association BEL-POL. Ambiance polonaise assurée par "Jules". PAF : 28 €. **Info : 0478/643073 ou 065/786902**
- **Dimanche 15, 14h30, MONTIGNY-EN-OSTREVENT (59),**
Salle Jean Monet - rue Raymond Honoré
Thé dansant de la Saint-Valentin de la "Chorale Edwige en Ostrevent" avec l'orchestre Jerzy Mak.
Info : 03 27 90 63 22 ou 03 27 97 14 67
- **Dimanche 22, 14h, MAZINGARBE (62),**
Salle des Fêtes - 16 rue Alphonse Décaoire
Fête de la bière de la société de musique "Harmonia" animée par l'orchestre

"Die Harmonia Musikanten" de David Walczak. Prix : 23 €. **Info : 03 21 72 02 85**

- **Samedi 28, 19h, RAISMES (59),**
Salle des fêtes du Centre
L'association des "Femmes solidaires" présente la pièce de théâtre "La femme au quotidien".
Entrée : 3 €. **Info : 06 88 36 29 68**

Mars

- **Dimanche 1^{er}, 10h30, MÉRICOURT (62),**
Église Sainte Barbe - rue de Dourges
Messe anniversaire des 90 ans du "Sokol" de Noyelles-sous-Lens suivie, à la salle des fêtes de Noyelles-sous-Lens, d'un repas dansant animé par l'orchestre des "Wesole Chłopaki/Joyeux Garçons".
Prix : 34 €. **Info : 06 80 67 05 19 ou 03 21 49 75 87**
- **Dimanche 1^{er}, 15h, HOUDAIN (62),**
Salle polyvalente - 8 rue Roger Salengro
Thé dansant de la société musicale "Echo" animé par l'orchestre Freddy Mark.
Info : 06 18 69 01 88
- **Samedi 7 (14h-19h) - dimanche 8 (10h-19h),**
NEUX-LES-MINES (62), Centre culturel Georges Brassens - avenue Pierre Guillon
Salon polonais "spécial Pâques" : expo photos, artisanat, folklore, tourisme, charcuterie, pâtisserie, épicerie. Entrée gratuite. Repas polonais le dimanche à 12h.
Rés : 03 21 26 59 59 ou 06 12 58 28 04
- **Mardi 10, 19h30, PARIS (75),**
Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans
Cycle consacré aux cinéastes polonais : "La clepsyde" (119 min), film réalisé par Wojciech Has (1973) d'après l'œuvre de Bruno Schultz (1937).
Info : 01 55 42 91 87
- **Vendredi 13, 18h30, PARIS (75),**
Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans
Cinéma : "Mes oncles et d'autres" (132 min), film réalisé par Jan Ledóchowski (2014).
Info : 01 55 42 91 87
- **Vendredi 13, 19h, VAL-DE-REUIL (27),**
Théâtre Éphéméride - île du Roy
Le club culturel franco-polonais Joseph Conrad Korzeniowski propose la projection de "Katyń" d'Andrzej Wajda (2007), suivi d'un repas-partage.
Info : 02 32 59 45 22
- **Samedi 14 - dimanche 15, JENLAIN (59)**
7^e édition de Festibière, cette année sur le thème de la Pologne : brasseries, filière brassicole, produits du terroir.
Info : 03 59 38 93 42
- **Dimanche 15, 12h30, NOYELLES-SOUS-LENS (62),**
Foyer Municipal - rue de la République
L'association noyelloise d'Amitié franco-polonaise organise son repas-dansant annuel animé par l'orchestre "Jadran".

Prix : 32 € (adhérents) ; 36 € (non-adhérents) ; 15 € (enfants moins de 12 ans). **Info : 03 21 67 45 91 / 03 21 78 20 21 / 09 61 26 41 18**

- **Dimanche 15, 15h, NOYELLES-GODAULT (62),**
Espace Bernard Giraudeau, 28 rue Joseph Fontaine
Les associations "Évasion et Détente" de Noyelles-Godault et "Wisła" de Dourges organisent un spectacle caritatif au profit de l'EHPAD locale dans le cadre de la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Ce gala sera assuré par le groupe folklorique "Wisła". Prix : 5 € ; tarif réduit : 3 € pour les enfants de 6 à 12 ans.
Info : 06 67 34 77 62
- **Mercredi 18, 19h, PARIS (75),**
Bibliothèque polonaise - 6 quai d'Orléans
Concert de l'AAMPF organisé en coopération avec la SHLP - Récital d'Élisabeth Chojnacka au clavecin.
Info : 01 55 42 91 87

AVIS AUX ADHÉRENTS

Compte tenu du développement croissant de la revue "Écho de la Polonia" et de la réorganisation de nos services, nous vous informons qu'à compter du prochain numéro nous ne pourrions plus accepter que les articles : **rédigés par vos soins (et uniquement par vos soins) transmis informatiquement à l'adresse :**

contact@maisondelapolonia.com

dans un format adéquat (de type "word") de 20 lignes au maximum accompagnés - si vous le souhaitez - d'un ou de deux clichés tout au plus envoyés avant la date limite figurant au dos du précédent numéro.

Tout document ne remplissant pas ces conditions ne sera pas pris en considération.

Merci de votre compréhension !

La rédaction



La Maison de la Polonia de France est désormais sur Facebook !

Vous pourrez ainsi suivre l'actualité de la vie associative franco-polonaise via le Facebook "Maison de la Polonia". N'hésitez pas à nous envoyer vos demandes d'ajout d'amis et de partage d'informations !

Retrouvez l'agenda réactualisé sur notre site internet : **www.maisondelapolonia.com**

Pour le prochain numéro d'Écho de la Polonia, et afin que notre agenda soit au plus près de vos activités et événements, merci de nous communiquer vos dates avant le : **20 mars**

► **Prochaine parution : fin mars-début avril**

